



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2017-099

PUBLIÉ LE 29 DÉCEMBRE 2017

Sommaire

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Allier

- 03-2017-12-28-004 - Extrait de l'arrêté préfectoral modificatif n°3145/2017 du 28 décembre 2017 relatif aux modalités de destruction de spécimen de l'espèce Grand Cormoran (Phalacrocorax Carbo Sinensis) pour la période 2016-2019 dans le département de l'Allier (1 page) Page 4
- 03-2017-12-21-021 - Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3082/2017 du 21 décembre 2017 portant composition du COFIL du site NATURA 2000 FR8301019 "Monts de la Madeleine" zone spéciale de conservation (2 pages) Page 6
- 03-2017-12-21-024 - Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3083/2017 du 21 décembre 2017 portant composition du COFIL du site NATURA 2000 FR8302005 "Gîtes à chauves-souris contreforts et Montagne Bourbonnaise" Zone Spéciale de Conservation (2 pages) Page 9
- 03-2017-12-21-023 - Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3084/2017 du 21 décembre 2017 portant composition du COFIL du site NATURA 2000 FR8301012 "Gorges du Haut Cher" Zone Spéciale de Conservation (2 pages) Page 12
- 03-2017-12-21-022 - Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3085/2017 du 21 décembre 2017 portant composition du COFIL du Site NATURA 2000 FR8302021 "Gîtes de Hérisson" Zone Spéciale de Conservation (2 pages) Page 15
- 03-2017-12-22-006 - Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3115/2017 du 22 décembre 2017 portant modification du territoire de chasse dévolu à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de la commune de Marcillat en Combraille (1 page) Page 18

03_Préf_Préfecture de l'Allier

- 03-2017-12-13-001 - Arrêté cessation ADS taxi (1 page) Page 20
- 03-2017-12-07-003 - Arrêté complt. agrémt. Ctre Format. Taxi (1 page) Page 22
- 03-2017-12-06-005 - Arrêté complt. agrmt. ctre. format. Taxis (1 page) Page 24
- 03-2017-12-15-004 - Arrêté journaux annonces judic. et légales 2018 (2 pages) Page 26
- 03-2017-12-08-001 - Arrêté n° 2970/2017 du 8 décembre 2017 portant modification du périmètre de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne par retrait de la commune de Saint-Pont et modification du périmètre de la communauté d'agglomération Vichy Communauté par adhésion de la commune de Saint-Pont (4 pages) Page 29
- 03-2017-12-28-003 - AVIS CNAC SIGNE (2 pages) Page 34
- 03-2017-12-21-002 - extrait de l'arrêté n° 3087/2017 fixant les prescriptions relatives au classement des barrages de l'aménagement hydroélectrique concédé de la chute de Champagne sur la rivière Sioule (1 page) Page 37
- 03-2017-12-21-003 - extrait de l'arrêté n° 3088/2017 fixant ls prescriptions relatives au classement des barrages des aménagements hydroélectriques concédés de la chute de Châtel Montagne sur la rivière Besbre (2 pages) Page 39
- 03-2017-12-26-001 - extrait de l'arrêté n°3127/2017 du 26 décembre 2017 portant sur l'habilitation pour exercer l'activité funéraire de la SARL FUNA (1 page) Page 42

03-2017-12-21-001 - Extrait de l'arrêté n° 3075/2017 du 21 décembre 2017 fixant le montant de l'IRL (Indemnité Représentative de Logement des instituteurs) pour l'année 2017 (1 page)	Page 44
03-2017-12-15-008 - arrêté n°3015 du 15 décembre 2017 accordant la médaille d'honneur du travail-promotion 1er janvier 2018 (47 pages)	Page 46
03-2017-12-29-003 - extrait de l'arrêté n°3154/2017 du 29/12/17 portant renouvellement de l'agrément du comité départemental des secouristes français Croix Blanche de l'Allier pour les formations aux 1er secours (2 pages)	Page 94
03-2017-12-29-004 - extrait de l'arrete n°3155 /2017 du 29/12/17 portant renouvellement de l'agrément de la délégation territoriale de la Croix Rouge française pour les formations aux 1er secours (2 pages)	Page 97
03-2017-12-15-006 - PREFECTURE - CABINET - Bureau de la représentation de l'Etat (16 pages)	Page 100
63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand	
03-2017-12-11-002 - ARRETE RECTORAL DU 11 DECEMBRE 2017 MODIFIANT L'ARRETE RECTORAL DU 05 OCTOBRE 2017 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A CERTAINS PERSONNELS DU RECTORAT EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE (9 pages)	Page 117
84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes	
03-2017-12-06-006 - Arrêté n°2017-7134 Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) – 16 rue Châtelet 03100 MONTLUÇON géré par l'ANPAA (2 pages)	Page 127
03-2017-12-06-007 - Arrêté n°2017-7135 Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) – 19 rue Delorme 03000 MOULINS- géré par l'association ANPAA (2 pages)	Page 130
03-2017-12-06-008 - Arrêté n°2017-7136 Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Avenue du Général de Gaulle 03000 MOULINS – géré par le Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure. (2 pages)	Page 133
03-2017-12-20-002 - ARS ARA - Décision n2017-8166 - Décembre 2017 - Délégation de signature (10 pages)	Page 136
84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes	
03-2017-12-15-007 - 20171215-DEC-CAE-1426 APO-PV Braize (4 pages)	Page 147

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-28-004

Extrait de l'arrêté préfectoral modificatif n°3145/2017 du
28 décembre 2017 relatif aux modalités de destruction de
spécimen de l'espèce Grand Cormoran (*Phalacrocorax*
Carbo Sinensis) pour la période 2016-2019 dans le
département de l'Allier

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3145/17 du 28/12/2017
Objet : Arrêté modificatif relatif aux modalités de destruction de spécimens de
l'espèce Grand Cormoran (Phalacrocorax Carbo Sinensis) pour la
période 2016-2019 dans le département de l'Allier

Article 1^{er} : L'annexe 2 de l'arrêté préfectoral n° 2099/17 du 29 août 2017 est modifiée comme suit :

→ **Rivière Loire – Commune de GANNAY SUR LOIRE « la Motte au oies »** :

- Daniel RAGON	- Marc VOISIN	- Joël LALOI
- Maxime MARION	- Jean-Claude NIVOT	- Benjamin LALOI
- Kévin BONNET	- Mathieu LAPLACE	- Hubert VOISIN
- Patrick GIRAUD		

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2794/16 du 14 octobre 2016 restent inchangées.

Article 3 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets de MONTLUCON et VICHY, le directeur départemental des territoires, le commandant le groupement de gendarmerie, le Président de la fédération départementale des A.A.P.P.M.A, le chef du service départemental de l'ONEMA, le chef du service départemental de l'ONCFS sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 28 décembre 2017
Le Préfet,
P/ Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

SIGNÉ

Dominique SCHUFFENECKER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-21-021

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3082/2017 du 21 décembre
2017 portant composition du COPIL du site NATURA
2000 FR8301019 "Monts de la Madeleine" zone spéciale
de conservation

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3082/17 du 21/12/2017
Objet : Arrêté portant composition du COPIL du site Natura 2000
FR8301019 « Monts de la Madeleine »
Zone Spéciale de Conservation

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°2544/2013 en date du 30 septembre 2013 susvisé est abrogé.

Article 2 : Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR8301019 « Monts de la Madeleine ».

Article 3 : La composition du comité de pilotage est fixée comme suit :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil Régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant élu des communes de Laprugne et Saint Nicolas des Biefs ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté d'agglomération Vichy Communauté ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine ou son suppléant ;
- un représentant de l'Office de Tourisme de Vichy Communauté ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de la Chambre d'Agriculture du département de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Exploitants Forestiers et Scieurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier ou son suppléant.

Représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Auvergne ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Allier Nature ou son suppléant ;
- un représentant de la Société Scientifique du Bourbonnais ou son suppléant ;

Organismes scientifiques :

- un représentant du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire Botanique National du Massif Central ou son suppléant.

Représentants des services de l'Etat :

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Préfet de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Territoires de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations ou son représentant ;
- le Directeur de l'Agence Berry-Bourbonnais de l'Office National des Forêts ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Office National de Chasse et de Faune Sauvage ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le représentant du Centre Régional pour la Propriété Forestière ou son suppléant ;
- le Délégué Régional, Délégation Allier Loire Amont, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Article 4 : Le comité de pilotage peut décider d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Article 5 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le Secrétaire général de la préfecture de l'Allier, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (région), le Directeur départemental des Territoires de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017

Le Préfet,

P/ Le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général,

SIGNÉ

Dominique SCHUFFENECKER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-21-024

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3083/2017 du 21 décembre
2017 portant composition du COPIL du site NATURA
2000 FR8302005 "Gîtes à chauves-souris contreforts et
Montagne Bourbonnaise" Zone Spéciale de Conservation

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3083/17 du 21/12/2017 Objet : Arrêté portant composition du COPIL du site Natura 2000 FR8302005 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise » Zone spéciale de conservation

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°2496/2013 en date du 20 septembre 2013 susvisé est abrogé.

Article 2 : Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR8302005 « Gîtes à chauves-souris Contreforts et Montagne Bourbonnaise ».

Article 3 : La composition du comité de pilotage est fixée comme suit :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil Régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant élu des communes de Busset, Cusset, Mariol, Laprugne et Ris ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté d'agglomération Vichy Communauté ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs ou son suppléant ;
- un représentant élu du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine ou son suppléant ;
- un représentant élu du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez ou son suppléant ;

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de la Chambre d'Agriculture du département de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Chambre d'Agriculture du département du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat de la Propriété Privée Rurale du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Sylviculteurs du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Puy-de-Dôme ou son suppléant ;

Représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour l'environnement et la Nature dans le Puy-de-Dôme ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Allier Nature ou son suppléant ;
- un représentant de la Société Scientifique du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant de l'association Chauve-Souris Auvergne ou son suppléant ;
- une représentant du Groupe Mammalogique d'Auvergne ou son suppléant.

Organismes scientifiques :

- un représentant du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire Botanique National du Massif Central ou son suppléant.

Représentants des services de l'Etat :

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Préfet de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Territoires de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Territoires du Puy-de-Dôme ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur de l'Agence Montagnes d'Auvergne de l'Office National des Forêts ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Office National de Chasse et de Faune Sauvage ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le représentant du Centre Régional pour la Propriété Forestière ou son suppléant ;

Article 4 : Le comité de pilotage peut décider d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Article 5 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le Secrétaire général de la préfecture de l'Allier, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (région), le Directeur départemental des Territoires de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017

Le Préfet,
P/ Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

SIGNÉ

Dominique SCHUFFENECKER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-21-023

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3084/2017 du 21 décembre
2017 portant composition du COPIL du site NATURA
2000 FR8301012 "Gorges du Haut Cher" Zone Spéciale de
Conservation

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3084/17 du 21/12/2017 Objet : Arrêté portant composition du COPIL du site Natura 2000 FR8301012 « Gorges du Haut Cher » Zone spéciale de conservation

Article 1^{er} : Les arrêtés préfectoraux n° 2879/08 en date du 10 juillet 2008, n° 3437/08 en date du 28 août 2008 et n° 1519/09 en date du 16 avril 2009 susvisés sont abrogés.

Article 2 : Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 « Gorges du Haut Cher » FR8301012.

Article 3 : La composition du comité de pilotage est fixée comme suit :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil Régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant élu des communes de Lavault Sainte-Anne, Lignerolles, Mazirat, Montluçon, Sainte-Thérènce, Saint-Genest, Teillet-Argenty et Villebret ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté d'agglomération Montluçonnaise ou son suppléant ;
- un représentant élu du syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents du département de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant élu du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ou son suppléant ;
- un représentant élu du syndicat mixte des Eaux de l'Allier ou son suppléant.

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de la Chambre d'Agriculture du département de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais ou son suppléant ;
- Un représentant de la Direction Départementale d'Électricité de France, Service Énergie Rhône-Alpes Auvergne ;
- un représentant du Comité de Développement Économique et Touristique de la Vallée du Haut-Cher ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de l'Association des Amis des Gorges du Haut-Cher ou son suppléant ;
- un représentant de l'Association Nature Vivante Montluçonnaise ou son suppléant ;
- un représentant de l'Union des Pêcheurs Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant de l'Association Haut-Cher et Combrailles d'Aujourd'hui à Demain ou son suppléant ;

Représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Auvergne ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Allier Nature ou son suppléant ;
- un représentant de la Société Scientifique du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant de l'association Chauve-Souris Auvergne ou son suppléant.

Organismes scientifiques :

- un représentant du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire Botanique National du Massif Central ou son suppléant.

Représentants des services de l'Etat :

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Sous-Préfet de Montluçon ou son représentant ;
- le Directeur Départemental des Territoires de l'Allier ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations ou son représentant ;
- le Directeur de l'Agence Berry-Bourbonnais de l'Office National des Forêts ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Office National de Chasse et de Faune Sauvage ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le représentant du Centre Régional pour la Propriété Forestière ou son suppléant ;
- le Délégué Régional, Délégation Allier Loire Amont, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Article 4 : Le comité de pilotage peut décider d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Article 5 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le Secrétaire général de la préfecture de l'Allier, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (région), le Directeur départemental des Territoires de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017

Le Préfet,

P/ Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

SIGNÉ

Dominique SCHUFFENECKER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-21-022

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3085/2017 du 21 décembre
2017 portant composition du COPIL du Site NATURA
2000 FR8302021 "Gîtes de Hérisson" Zone Spéciale de
Conservation

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3085/17 du 21/12/2017
Objet : Arrêté portant composition du COPIL du site Natura 2000
FR8302021 « Gîtes de Hérisson »
Zone spéciale de conservation

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°2594/08 en date du 1^{er} juillet 2008 susvisé est abrogé.

Article 2 : Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 FR8302021 « Gîtes de Hérisson » ;

Article 3 : La composition du comité de pilotage est fixée comme suit :

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- un représentant élu du Conseil Régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant élu du Conseil Départemental de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant élu de la commune de Hérisson ou son suppléant ;
- un représentant élu de la communauté de communes du Pays de Tronçais ou son suppléant ;

Représentants des propriétaires et usagers :

- un représentant de la Chambre d'Agriculture du département de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant du Comité Départemental du Tourisme de l'Allier.

Représentants d'associations de protection de la nature :

- un représentant du Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier ou son suppléant ;
- un représentant de la Fédération Allier Nature ou son suppléant ;
- un représentant de la Société Scientifique du Bourbonnais ou son suppléant ;
- un représentant de l'association Chauve-Souris Auvergne ou son suppléant ;
- une représentant du Groupe Mammalogique d'Auvergne ou son suppléant.

Organismes scientifiques :

- un représentant du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes ou son suppléant ;
- un représentant du Conservatoire Botanique National du Massif Central ou son suppléant.

Représentants des services de l'Etat :

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Directeur Régional de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant ;
- le Sous-Préfet de Montluçon ou son représentant ;

- le Directeur Départemental des Territoires de l'Allier ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Office National de Chasse et de Faune Sauvage ou son représentant ;
- le Délégué Régional de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant ;
- le représentant du Centre Régional pour la Propriété Forestière ou son suppléant ;

Article 4 : Le comité de pilotage peut décider d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Article 5 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté devra être présenté devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Le Secrétaire général de la préfecture de l'Allier, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (région), le Directeur départemental des Territoires de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017
Le Préfet,
P/ Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

SIGNÉ

Dominique SCHUFFENECKER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-12-22-006

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3115/2017 du 22 décembre
2017 portant modification du territoire de chasse dévolu à
l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de la
commune de Marcillat en Combraille

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral n°3115/2017 du 22 décembre 2017 portant modification du territoire de chasse dévolu à l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de la commune de MARCILLAT en COMBRAILLE

Article 1^{er} : Les parcelles cadastrales C n°s 573, 574, 578, 857, 861 et D n°901 (appartenant à Monsieur REGNARD Philippe domicilié 27 rue Montlosier à CLERMONT-FERRAND), situées sur la commune de MARCILLAT- EN-COMBRAILLE, et formant un ensemble d'un seul tenant dont la surface est supérieure au seuil fixé par l'arrêté ministériel susvisé, sont retirés du territoire soumis à l'action de chasse de l'ACCA de MARCILLAT EN COMBRAILLE.

Article 3 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n° 4714/71 du 03 novembre 1971 ainsi que l'arrêté préfectoral modificatif n° 5241/72 du 04 septembre 1972 susvisés restent inchangées.

Article 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du 15 juin 2017, date de la révision quinquennale.

Article 5 : Monsieur Philippe REGNARD est tenu de procéder à la signalisation des terrains matérialisant l'interdiction de chasser.

Article 6 : Monsieur Philippe REGNARD est tenu de procéder ou de faire procéder à la destruction des animaux nuisibles et à la régulation des espèces présentes sur leurs fonds qui causent des dégâts.

Article 7 : En cas de changement de propriétaire, le nouveau propriétaire devra renouveler l'opposition demandée auprès du représentant de l'État dans le département dans un délai de six mois courant à compter du changement de propriétaire. A défaut, ces terrains seront ré-intégrés d'office dans le territoire de chasse de l'ACCA.

Article 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Départemental des Territoires, le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs, le Maire de MARCILLAT EN COMBRAILLE, le Président de l'ACCA de MARCILLAT- EN -COMBRAILLE, Monsieur Philippe REGNARD sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie pendant un mois par les soins du Maire de MARCILLAT- EN-COMBRAILLE.

Yzeure, le 22/12/2017
P/ le Préfet et par délégation
Le Chef du service Environnement

Signé

Francis PRUVOT

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-13-001

Arrêté cessation ADS taxi

PREFET DE L'ALLIER

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité,
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres

Arrêté n° 2992 /2017 en date du 13 décembre 2017 portant autorisation d'exploiter un taxi n° 7 et à stationner dans la cour de la gare de MONTLUCON

ARRETE

ARTICLE 1er : En vertu de l'acte de vente signé le 8 décembre 2017, M. Stéphane BARTHOUX représentant la société « la société BARTHOUX Stéphane Taxi » et demeurant rue des Ferrandes à Domérat 03410, est autorisé à exploiter un taxi n° 7 et à stationner dans la cour de la gare de MONTLUCON à compter du 8 décembre 2017.

ARTICLE 2 : Les tarifs pratiqués par la société BARTHOUX Stéphane Taxi seront ceux fixés par et conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral pris à cet effet.

ARTICLE 3 : Le véhicule utilisé par la société BARTHOUX Stéphane Taxi devra être équipé conformément à la réglementation en vigueur et subir les visites techniques réglementaires.

ARTICLE 4 : M. Stéphane BARTHOUX et tout salarié de la société BARTHOUX Stéphane Taxi, devront être obligatoirement détenteurs de la carte professionnelle de conducteur de taxi délivrée par la Préfecture de l'Allier. Cette carte devra être retournée à la Préfecture dans les meilleurs délais dès l'arrêt de la profession de conducteur de taxi.

ARTICLE 5 : Toute infraction au présent arrêté pourra entraîner le retrait provisoire ou définitif de l'autorisation d'exploiter.

ARTICLE 6 : L'arrêté préfectoral n°1810/2013 en date du 27 juin 2013 est abrogé.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera notifié à M. Stéphane BARTHOUX.

ARTICLE 8 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets des arrondissements de Montluçon et Vichy, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Allier, Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Moulins, le 13 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Signé : Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-07-003

Arrêté complt. agrémt. Ctre Format. Taxi

PREFET DE L'ALLIER

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité,
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres

Arrêté complémentaire n° 2956/2017 en date du 07 décembre 2017 portant sur une extension
d'agrément d'un organisme de formation
à l'examen de conducteur de taxi, à la formation continue et à la mobilité

ARRETE

ARTICLE 1 : Une extension d'agrément est accordée, sous le numéro 2015-03-005, au Centre de Formation FNTI, dont, le siège est sis au 141, rue Baraban, 69003 LYON, l'établissement d'enseignement, dans l'Allier, est domicilié dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de MONTLUCON 03100, afin d'organiser le stage de formation à la mobilité dans le département de l'Allier.

ARTICLE 2 : La période d'agrément reste inchangée ainsi que toutes les prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral n° 2789/2015 du 10 novembre 2015 portant agrément du Centre de Formation FNTI sus-mentionné.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Allier et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont publication sera faite au recueil des actes administratifs, et copie adressée au centre de formation concerné.

Moulins, le 07 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Signé : Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-06-005

Arrêté complt. agrmt. ctre. format. Taxis

PREFET DE L'ALLIER

PREFECTURE
Direction de la citoyenneté et de la légalité,
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres

Arrêté complémentaire n° 2950/2017 en date du 06 décembre 2017 portant sur une extension
d'agrément d'un organisme de formation
à l'examen de conducteur de taxi, à la formation continue et à la mobilité

ARRETE

ARTICLE 1 : Une extension d'agrément est accordée, sous le numéro 2015-03-004, au Centre de Formation FNTI, dont le siège est sis au 141, rue Baraban, 69003 LYON, l'établissement d'enseignement, dans l'Allier, est domicilié dans les locaux de ARVERNA CITOTEL – 12 rue Debrest à VICHY 03200, afin organiser le stage de formation à la mobilité dans le département de l'Allier.

ARTICLE 2 : La période d'agrément reste inchangée ainsi que toutes les prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral n° 2788/2015 du 10 novembre 2015 portant agrément du Centre de Formation FNTI sus-mentionné.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Allier et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Allier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont publication sera faite au recueil des actes administratifs, et copie adressée au centre de formation concerné.

Moulins, le 06 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,

Signé : Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-15-004

Arrêté journaux annonces judic. et légales 2018

PREFET DE L'ALLIER

PREFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres

Arrêté n° 3006/2017 portant désignation des journaux habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans le département de l'Allier pour 2018

ARRETE

Article 1er : A compter du 1^{er} janvier 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018, la liste des journaux autorisés à publier les annonces judiciaires et légales prescrites par les lois et décrets, pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou de contrats, est établie comme suit :

1°) LA PRESSE QUOTIDIENNE :

Pour l'ensemble du département :

- LA MONTAGNE - CENTRE FRANCE QUOTIDIEN - 45, rue Clos Four 63000 Clermont-Ferrand

2°) LA PRESSE HEBDOMADAIRE :

Pour l'ensemble du département :

- LA MONTAGNE - CENTRE FRANCE DIMANCHE - 45, rue Clos Four 63000 Clermont-Ferrand

- L'AURORE DU BOURBONNAIS - 1, rue Voltaire 03000 Moulins

- L'ALLIER AGRICOLE - 60, Cours Jean Jaurés 03000 Moulins

- LES AFFICHES DE L'ALLIER - 3, Rue Dejoux 03200 Vichy

- LA SEMAINE DE L'ALLIER - 18, rue de la Fraternité 03000 Moulins

Pour l'arrondissement de Vichy uniquement :

- LA GAZETTE BOURBONNAISE, NOUVEL ECHO - 15, Place Victor Hugo - BP 10056 - 03302 Cusset Cedex

Article 2 : Le choix du journal appartient aux parties qui ont seules le droit de désigner celui dans lequel elles entendent faire paraître leurs annonces judiciaires et légales. Toutefois, les annonces judiciaires et légales relatives à un même acte, contrat et procédure, seront obligatoirement insérées dans le même journal où aura paru la première insertion.

Article 3 : La publication des annonces judiciaires et légales ne peut avoir lieu que dans l'édition régulière des journaux à l'exclusion de toutes éditions, tirages ou suppléments spéciaux.

Article 4 : Les annonces judiciaires et légales seront, autant que possible, regroupées dans une rubrique spéciale.

Article 5 : La direction des journaux figurant dans la liste fixée à l'article 1^{er} du présent arrêté s'engage sur l'honneur :

- au respect des tarifs et des règles de présentation tel que prévus par l'arrêté du 21 décembre 2012 précité,
- à la mise en ligne sur la base de donnée ACTULEGALES, gérée par l'association de la presse pour la transparence économique (APTE).

Article 6 : Les infractions aux dispositions de la loi n°55-4 du 4 janvier 1955 précitée et à celles des arrêtés pris pour son application seront punies conformément aux lois et règlements en vigueur. L'habilitation accordée par le présent arrêté pourra être retirée aux journaux qui ne rempliraient plus les conditions prévues par la loi du 4 janvier 1955 précitée, ou ne se conformeraient plus aux prescriptions du présent arrêté.

Article 7 : Indépendamment des recours administratifs (gracieux ou hiérarchique), le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand - 6 cours Sablon - CS 90129 - 63033 Clermont-Ferrand, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Allier.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et dont copie sera transmise à Madame le sous-préfet de Vichy, à Monsieur le sous-préfet de Montluçon, à Madame la directrice Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, à Mesdames et Messieurs les Directeurs des journaux.

Moulins, le 15 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Signé : Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-08-001

Arrêté n° 2970/2017 du 8 décembre 2017 portant
modification du périmètre de la communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne par retrait de la commune
de Saint-Pont
et modification du périmètre de la communauté
d'agglomération Vichy Communauté par adhésion de la
commune de Saint-Pont

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales
Bureau de l'intercommunalité et de la réforme territoriale
n° 2970 / 2017

A R R E T E

Portant modification du périmètre de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne par retrait de la commune de Saint-Pont et modification du périmètre de la communauté d'agglomération Vichy Communauté par adhésion de la commune de Saint-Pont

Le Préfet de l'Allier

Chevalier de la légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-18, L5211-19 et L5211-45 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2016 portant fusion de la communauté de communes En Pays St Pourcinois, de la communauté de communes Sioule Colettes et Bouble et de la communauté de communes Bassin de Gannat pour créer la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise pour créer la communauté d'agglomération Vichy Communauté ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Pont du 30 janvier 2017 demandant son retrait de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne pour adhérer à la communauté d'agglomération Vichy Communauté au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne du 22 juin 2017 approuvant le retrait de la commune de Saint-Pont au 1er janvier 2018 et fixant les conditions financières de ce retrait à la somme de 48 329,46 euros ; ;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Pont du 11 septembre 2017 confirmant sa demande de retrait de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et acceptant de verser, au titre des conditions financières de retrait, la somme de 48 329,46 euros ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de 48 communes membres de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, émettant un avis favorable au retrait de la commune de Saint-Pont ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de 10 communes membres de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne exprimant un avis défavorable au retrait de la commune de Saint-Pont ;

Vu l'absence d'avis de conseils municipaux de 3 communes membres de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne valant avis défavorables ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté d'agglomération Vichy Communauté du 30 mars 2017 approuvant l'adhésion de la commune de Saint-Pont au 1er janvier 2018 ;

Vu les délibérations des conseils municipaux de 33 communes membres de la communauté d'agglomération Vichy Communauté exprimant un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Pont ;

Vu l'absence d'avis des conseils municipaux de 5 communes membres de la communauté d'agglomération Vichy Communauté valant avis favorables ;

Vu le procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2017 de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale, statuant en formation plénière, au cours de laquelle cette instance a émis un avis favorable au retrait de la commune de Saint-Pont pour adhérer, au 1^{er} janvier 2018, à la communauté d'agglomération Vichy Communauté ;

Considérant que les majorités requises pour les procédures de retrait et d'adhésion concernant la commune de Saint-Pont sont atteintes, conformément aux articles L.5211-18 et L.5211-19 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que, s'agissant des conditions financières du retrait de la commune de Saint-Pont, il existe un accord entre la collectivité intéressée et la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne dont celle-ci se retire, à hauteur de 48 329,46 € ;

Considérant que l'intégration de la commune de Saint-Pont à Vichy Communauté respecte le principe de continuité territoriale applicable à l'intercommunalité à fiscalité propre ainsi que les dispositions contenues dans la loi NOTRe précitée ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la préfecture ;

A R R E T E

Article 1 : En application des articles L.5211-19 et L.5211-45 du code général des collectivités territoriales, la commune de Saint-Pont est autorisée à se retirer de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne au 1^{er} janvier 2018.

Article 2 : En contre-partie de ce retrait, la commune de Saint-Pont versera à la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne la somme de 48 329,46 € (quarante huit mille trois cent vingt neuf euros et quarante six centimes).

Article 3 : En application de l'article L.5211-18 du code précité, la commune de Saint-Pont est autorisée à adhérer au 1^{er} janvier 2018 à la communauté d'agglomération Vichy Communauté.

Article 4 : Un exemplaire des délibérations des communes membres sera annexé au présent arrêté. Les tableaux de recensement des avis des communes seront également annexés au présent arrêté.

Article 5 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Sous-préfet de Montluçon, Madame le Sous-préfet de Vichy, Madame la Présidente de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Vichy Communauté, Mesdames et Messieurs les Maires des communes membres concernées, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier.

Moulins, le 8 décembre 2017

Le Préfet,

Signé

Pascal SANJUAN

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-28-003

AVIS CNAC SIGNE

COMMISSION NATIONALE
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

AVIS

La Commission nationale d'aménagement commercial,

- VU le code de commerce ;
- VU la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;
- VU la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;
- VU le décret n° 2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;
- VU la demande de Permis de Construire n° 003 101 17 A 0018 déposée le 19 mai 2017 ;
- VU les recours exercé par :
 - la société « CARREFOUR HYPERMARCHES », ledit recours enregistré le 11 août 2017 sous le numéro 3432T01,
 - la société « LIDL », ledit recours enregistré le 21 août 2017 sous le numéro 3432T02,et dirigés contre l'avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial de l'Allier du 12 juillet 2017 concernant l'extension, par la société « MONDIS IMMO », d'un ensemble commercial par extension de 1 847 m² d'un hypermarché « E. LECLERC » portant la surface de vente de ce dernier de 6 500 m² à 8 347 m² et la surface de vente de l'ensemble commercial de 8 960 m² à 10 807 m², à Domérat ;
- VU l'avis du ministre chargé de l'urbanisme en date du 14 novembre 2017 ;
- VU l'avis du ministre chargé du commerce en date du 9 novembre 2017 ;

Après avoir entendu :

M. Sébastien de PALMAERT, secrétaire de la Commission nationale d'aménagement commercial, rapporteur ;

M. Marc MALBET, maire de Domérat ;

M. Daniel DUGLERY, maire de Montluçon ;

Me Philippe JOURDAN, avocat ;

Me Frédéric DALIBARD, avocat ;

M. Pascal RICORDEAU, président de la société « MONDIS IMMO » ;

M. Mathieu COMTE, architecte ;

Mme Isabelle RICHARD, commissaire du gouvernement ;

Après en avoir délibéré dans sa séance du 21 novembre 2017 ;

- CONSIDÉRANT** que le projet porte sur une extension de la surface de vente d'un hypermarché « E. LECLERC » qui a ouvert ses portes en 2013 ; que cette extension de la surface s'accompagnera par une extension du bâtiment existant qui se fera dans le prolongement de l'enveloppe existante et reprendra l'architecture existante ;
- CONSIDÉRANT** que le projet bénéficie d'une desserte routière satisfaisante ; que selon l'étude de trafic réalisée par le bureau d'études « B TRAFIC », l'extension de l'ensemble commercial ne générera qu'une augmentation limitée du trafic routier (environ 144 véhicules par jour) et n'altérera pas les conditions de circulation ;
- CONSIDÉRANT** que l'ensemble commercial est desservi par deux lignes de bus du réseau de transports en commun « MAELIS » de l'agglomération de Montluçon ; que trois arrêts de bus sont aménagés à moins de 200 mètres de l'ensemble commercial ;
- CONSIDÉRANT** que si le projet entrainera une imperméabilisation supplémentaire de 1 750 m² de terrains engazonnés, il est prévu la transformation de 2 500 m² de la zone de stationnement en espaces verts ainsi que la plantation de 200 arbres supplémentaires, l'aménagement d'un mur végétal de 100 m² et l'installation de jardinières ;
- CONSIDÉRANT** qu'il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques sur 1 073 m² de toiture ; que sera mise en place une cuve de stockage permettant de récupérer 50 m³ d'eaux pluviales. Des toitures qui seront réutilisées pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des bennes à déchets ;
- CONSIDÉRANT** que le projet est compatible avec les orientations du SCoT du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ; que l'ensemble commercial est situé dans une Zone d'Aménagement Commercial dite « Châteaugay » ;
- CONSIDÉRANT** qu'ainsi, ce projet répond aux critères énoncés à l'article L. 752-6 du code de commerce ;

EN CONSEQUENCE :

- rejette les recours susvisés ;
- émet un avis favorable au projet présenté par la société « MONDIS IMMO » concernant l'extension d'un ensemble commercial par extension de 1 847 m² d'un hypermarché « E. LECLERC » portant la surface de vente de ce dernier de 6 500 m² à 8 347 m² et la surface de vente de l'ensemble commercial de 8 960 m² à 10 807 m², à Domérat (Allier).

Votes favorables : 7
 Vote défavorable : 0
 Abstention : 0

Le Président de la Commission
 nationale d'aménagement commercial

signé

Michel VALDIGUIÉ

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-21-002

extrait de l'arrêté n° 3087/2017 fixant les prescriptions relatives au classement des barrages de l'aménagement hydroélectrique concédé de la chute de Champagne sur la rivière Sioule

Préfecture de l'Allier

MIC

Extrait de l'arrêté n°3087/2017 FIXANT DES PRESCRIPTIONS RELATIVES AU CLASSEMENT DES BARRAGES DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE CONCÉDÉ DE LA CHUTE DE CHAMPAGNE SUR LA RIVIÈRE SIOULE

ARTICLE 1 : CLASSEMENT DES BARRAGES

Le barrage de «Champagne» (FRC0030001 ; hauteur : 2,4 m ; volume 0,1 millions de m³) n'est pas classé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques, conformément aux articles R. 214-112 du code de l'environnement et R. 521-43 du code de l'énergie.

Le barrage de dérivation du « Bras du Périment » (hauteur : 1,2 m ; volume 0,01 millions de m³) n'est pas classé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques, conformément aux articles R. 214-112 du code de l'environnement et R. 521-43 du code de l'énergie.

ARTICLE 2 : PUBLICATION ET INFORMATION DES TIERS

La présente autorisation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Une copie de cet arrêté sera également tenue à disposition du public dans les locaux de la Préfecture de l'Allier et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL, pôle ouvrages hydrauliques).

ARTICLE 3 : VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative.

ARTICLE 4 : EXÉCUTION

- La secrétaire générale de la préfecture de l'Allier,
- la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,

le Secrétaire Général

signé

Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-21-003

extrait de l'arrêté n° 3088/2017 fixant les prescriptions
relatives au classement des barrages des aménagements
hydroélectriques concédés de la chute de Châtel Montagne
sur la rivière Besbre

Extrait de l'arrêté n°3088/2017 FIXANT DES PRESCRIPTIONS RELATIVES AU CLASSEMENT DES BARRAGES DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE CONCÉDÉ DE LA CHUTE DE CHÂTEL-MONTAGNE SUR LA RIVIÈRE BESBRE

ARTICLE 1 : CLASSEMENT DES BARRAGES

Le barrage de Mayet-de-Montagne (FRC0030003 ; hauteur : 21 m ; volume de retenue : 1,19 millions de m³) relève de la classe B conformément aux articles R. 214-112 du code de l'environnement et R. 521-43 du code de l'énergie.

Le barrage de «Châtel-Montagne démodulation» (FRC0030002 ; hauteur : 5,1 m ; volume 0,04 millions de m³) n'est pas classé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques, conformément aux articles R. 214-112 du code de l'environnement et R. 521-43 du code de l'énergie.

ARTICLE 2 : PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

En application des articles R. 521-43 et R. 521-44 du code de l'énergie, les prescriptions des articles R. 214-115 à R. 214-128 du code de l'environnement se substituent aux prescriptions relatives à la sécurité précédemment applicables à ces barrages.

ARTICLE 3 : RAPPORT DE SURVEILLANCE

Le prochain rapport de surveillance devra couvrir la période 2017-2019 et être transmis au service de contrôle des ouvrages hydrauliques de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes avant le 30 juin 2020.

Les rapports suivants devront être transmis idéalement dans le mois suivant leur réalisation et au plus tard pour le mois de juin suivant la dernière année de la période couverte par le rapport de surveillance.

ARTICLE 4 : RAPPORT D'AUSCULTATION

Le prochain rapport d'auscultation devra couvrir la période octobre 2016-septembre 2019 et être transmis au service de contrôle des ouvrages hydrauliques de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes avant le 31 mars 2020.

Les rapports suivants seront transmis au plus tard dans les six mois suivant la fin de la période couverte par chacun des rapports d'auscultation.

ARTICLE 5 : ÉTUDE DE DANGERS

La prochaine actualisation de l'étude de dangers devra être transmise au service de contrôle des ouvrages hydrauliques de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes avant le 31 décembre 2026.

L'actualisation ultérieure de l'étude de dangers sera réalisée conformément à l'article R. 214-117 du code de l'environnement.

ARTICLE 6 : PERIMETRE DES LIVRABLES

Le périmètre couvert par les livrables réglementaires prévus aux articles précédents du présent arrêté comprend l'ensemble des ouvrages concernés par le classement fixé à l'article 1, à savoir le barrage de Mayet-de-Montagne, sa retenue et ses différents dispositifs de sécurité.

ARTICLE 7 : PUBLICATION ET INFORMATION DES TIERS

La présente autorisation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Une copie de cet arrêté sera également tenue à disposition du public dans les locaux de la Préfecture de l'Allier et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL, pôle ouvrages hydrauliques).

ARTICLE 8 : VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative.

ARTICLE 9 : EXÉCUTION

- Le secrétaire général de la préfecture de l'Allier,
- la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Moulins, le 21 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,

le Secrétaire Général

signé

Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-26-001

extrait de l'arrêté n°3127/2017 du 26 décembre 2017
portant sur l'habilitation pour exercer l'activité funéraire de
la SARL FUNA

PREFECTURE
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections, de la réglementation générale
et de l'appui à la délivrance des titres

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 3127/2017 du 26/12/2017 portant habilitation dans le domaine funéraire

A R R E T E

Article 1^{er} : La SARL FUNA, « ROC ECLERC », dont l'établissement est sis : 4-5, place de la Mairie à Neuilly le Réal (03340), est habilitée pour exercer, sur l'ensemble du territoire, les activités funéraires suivantes :

- Transport de corps avant et après mise en bière,
- Organisation des obsèques,
- Soins de conservation,
- Fourniture de housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que les urnes cinéraires,
- Fourniture des corbillards et des voitures de deuil,
- Fourniture de personnel et des objets de prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Article 2 : Le numéro de l'habilitation est 17.03.0073.

Article 3 : La durée de la présente habilitation est fixée à une durée de 6 ans.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Moulins, le 26 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,

Signé : Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-21-001

Extrait de l'arrêté n° 3075/2017 du 21 décembre 2017
fixant le montant de l'IRL (Indemnité Représentative de
Logement des instituteurs) pour l'année 2017

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Service du Conseil et du Contrôle des Collectivités Territoriales

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire, dotations de l'Etat

Extrait de l'arrêté n° 3075 du 21 décembre 2017 fixant le montant de l'IRL (Indemnité Représentative de Logement des instituteurs) pour l'année 2017

ARRÊTE :

Article 1er - Pour l'année civile 2017, le montant mensuel de l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs dans le département, telle qu'elle est définie par les textes législatifs et réglementaires susvisés, est fixé à :

CENT QUATRE-VINGT DEUX EUROS (182 €),
soit un taux de base annuel de 2 184 €.

Article 2 - Ce montant s'applique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 3 - Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets de Vichy et de Montluçon, les maires du Département, la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Moulins, le 21 décembre 2017

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,
Signé
Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-15-008

arrêté n°3015 du 15 décembre 2017 accordant la médaille
d'honneur du travail-promotion 1er janvier 2018

Préfecture de l'Allier
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'Etat

Extrait de l'arrêté n° 3015/2017 du 15 décembre 2017 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1^{er} Janvier 2018

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ACCOLAS Christine**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-ANGEL

- **Monsieur ANGELO Jean-Claude**
Electronicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT

- **Monsieur AUCLAIR Jean-Marie**
Conducteur d'engins, CMCA, LEMPDES.
demeurant à VALLON-EN-SULLY

- **Monsieur AUCOUTURIER Jean-Pierre**
Technicien réparation, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT

- **Monsieur AUNEVEUX Stéphane**
Micromonteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à TEILLET-ARGENTY

- **Madame BAILLY Isabelle**
Directeur administratif, ETS PRUNEVIEILLE, SAINT-DENIS.
demeurant à ESCUROLLES

- **Monsieur BARBATE Arnaud**
Chef boucher, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à LAPALISSE

- **Madame BARBOSA LOPES HERBERT Rosa**
Agent de fabrication, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à COMMENTRY

- **Madame BARRAULT Marie-Françoise**
Assistante dentaire, Docteur STARK Jean-Claude, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à BAYET

- **Monsieur BATHIER Cyrille**
Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Madame BATON Sylvie**
Agent d'accueil, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à AUROUER

- **Madame BEAUCHET Magali**
Secrétaire, VILTAIS, MOULINS.
demeurant à YZEURE

- **Monsieur BEITO Emmanuel**
Technicien de maintenance, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT

- **Madame BENARD Laure**
Conseiller clientèle, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à PREMILHAT

- **Monsieur BERAUD Patrick**
Monteur bois et production, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MEILLARD

- **Madame BERNARD Catherine**
Responsable d'équipe, Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand.
demeurant à MOULINS

- **Monsieur BERNARD Mickaël**
Préparateur Régleur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-YORRE

- **Madame BERTON Evelyne**
Technicienne, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE

- **Monsieur BESNEUX Emmanuel**
Technicien Bureau d'Etude, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à ABREST

- **Monsieur BESSAGUET Pascal**
Chargé des moyens généraux, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LIGNEROLLES

- **Madame BESSONNARD Françoise**
Opérateur coupe kitting, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à HAUTERIVE

- **Madame BIAGGETTI Nathalina**
Monteuse Cableuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER

- **Monsieur BIGNON Christophe**
Chef de chantier, SOGEA RHONE ALPES, VILLEURBANNE.
demeurant à SAINT-HILAIRE

- **Madame BILLAUD Delphine**
Assistante statistiques, URSSAF d'Auvergne, MOULINS.
demeurant à YZEURE

- **Monsieur BINDELIN Christophe**
Agent HT qualifié de fabrication, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Monsieur BIONDI Raynald**
Superviseur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-ANGEL

- **Madame BLANC Chantal**
Câbleuse en aéronautique, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à ESCUROLLES

- **Monsieur BLANCHET Denis**
Agent technique, MARBRERIE ANDRE SARL, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BLAND Christelle**
Conducteur étiquetage, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Monsieur BOIROT Etienne**
Conducteur machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur BOISSEAU Julien**
Monteur soudeur TIG P3, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à LAPALISSE
- **Monsieur BONHOMME Laurent**
Verrier, O-I Manufacturing France, PUY-GUILLAUME.
demeurant à MONETAY-SUR-ALLIER
- **Madame BONIZZARDI Sandrine**
Technicien paie, A.P.R.R. PARIS, GANNAT.
demeurant à BLOMARD
- **Monsieur BORDAT Jean-François**
Responsable maintenance, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER
- **Monsieur BOUCHAT David**
Electromecanicien, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à CRESSANGES
- **Monsieur BOUFFAUD Erwan**
Animateur d'équipe magasin, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BOULIGNAT Fabrice**
Désosseur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur BOURDIN Patrick**
Responsable carrière, CMCA, LEMPDES.
demeurant à FRANCHESSE
- **Monsieur BOURSIER Mickaël**
Employé espaces verts, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BOUTON Vincent**
Metallurgiste, APERAM STAINLESS FRANCE, GUEUGNON.
demeurant à CHASSENARD
- **Monsieur BRUNET Frédéric**
Opérateur usinage, AMIS, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BRUNET Xavier**
Ingénieur technico-commercial, TEREOS SYRAL, MESNIL-SAINT-NICAISE.
demeurant à CUSSET

- **Madame BUISSIERE Elisabeth**
Hôtesse de caisse, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à BUXIERES-LES-MINES
- **Madame BUSSIERE Dominique**
Coiffeuse, M. PRUNIAUD Thierry, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur BUTET Charles**
Gestionnaire réclamation litiges, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à BILLY
- **Monsieur CAMIOLO Frédéric**
Vendeur conseil, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur CAMUS Franck**
Pocheur, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à COLOMBIER
- **Monsieur CANO Jérôme**
Responsable outillage, VIATEMIS, SAINT-VICTOR.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Madame CARA Fabienne**
Technicienne monteuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur CARRAT Daniel**
Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à TREIGNAT
- **Monsieur CARRIER Fabrice**
Ouvrier découpe/conditionnement, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à PERIGNY
- **Madame CASSAN Carine**
Responsable réception, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur CASTAGNE Fabrice**
Agent d'expédition, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Monsieur CHABANNES Vincent**
Technicien terrassement, SA Travaux Publics du Centre, DURTOL.
demeurant à USSEL-D'ALLIER
- **Madame CHABANON Delphine**
Infirmière, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à BILLY
- **Madame CHABIN Valérie**
Secrétaire, UDAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à COULANDON
- **Madame CHABROUX Christiane**
Monitrice d'atelier, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Madame CHALMIN Marie-Laure**
Agent administratif, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à MEILLERS
- **Monsieur CHAMBONNIERE Bruno**
Contrôleur test, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à ABREST
- **Monsieur CHAMBRIARD Jérôme**
Voiturier Bagagiste, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à RONGERES
- **Monsieur CHAMPAGNAT Jean-Marc**
Ouvrier production et assembleur bois, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-
SUR-SIOULE.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur CHAPPES Rémi**
Expert Méthodes, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur CHASTANG Eddy**
Responsable moyens généraux industriels, Journal "LA MONTAGNE", CLERMONT
FERRAND.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Monsieur CHATEIGNIER Dominique**
Mécanicien monteur, A.T.I. - Assistance Technique Industrie, SAINT-VICTOR.
demeurant à DESERTINES
- **Monsieur CHAUMAT Lionel**
Responsable de production et d'industrialisation, SAFRAN Electronics & Défense,
MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur CHEVAS Jérôme**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à SOUVIGNY
- **Monsieur CHEVRIER Pierre**
Agent qualifié de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à MOULINS
- **Madame CLAITTE Christine**
Câbleur, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-LOUP
- **Madame CLERGET Blandine**
Directrice d'exploitation, IMERYS CERAMICS France, DOMPIERRE-SUR-BESBRE.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Monsieur COCLIN Cyril**
Employé, ELECTRONICA TECHNOLOGIES, CUSSET.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Madame COGNY Christelle**
Conseillère de clientèle, LA HALLE, PARIS.
demeurant à MONTLUCON

- **Madame COSTE Christelle**
Câbleuse aéronautique, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à MARCENAT
- **Monsieur COSTES Fabien**
Team expert, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à BEAULON
- **Monsieur COULON Lionel**
Opérateur régleur, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à SAINT-MARTIN-DES-LAIS
- **Monsieur DAGOURET Nicolas**
Agent réception, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur DAVID Jérôme**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à SAINT-HILAIRE
- **Monsieur DE ABREU David**
Ouvrier, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur DEBITON Frédéric**
Agent qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ESTIVAREILLES
- **Monsieur DEBORDE Patrice**
Monteur soudeur, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à LA CHAPELLE
- **Monsieur DE CARVALHO Manuel**
Prothésiste dentaire, SA J.D.L Laboratoire prothèses dentaires, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame DECHAUMES Nicole**
Conductrice machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DEUX-CHAISES
- **Madame DEHARVENGT Annick**
Conductrice de car, STI ALLIER, AVERMES.
demeurant à LA FERTE-HAUTERIVE
- **Madame DELAURENT Sabine**
Conseiller clientèle privée, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON
3EME.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur DE LEPINE Daniel**
Monteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Madame DENIZON Séverine**
Correspondante administrative, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE

- **Monsieur DOLBEAU Axel**
Préparateur outillage, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à NEUILLY-LE-REAL
- **Monsieur DORIAT Laurent**
Régleur CDL en Usinage, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur DUBOIS Jérôme**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à SAINT-HILAIRE
- **Madame DUBOST Céline**
Ouvrière en ESAT, ESAT Rive Gauche, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur DUCHATELET Sylvain**
Animateur équipe préparation commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à THENEUILLE
- **Madame DUFOUR Valérie**
Télévendeur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOYET
- **Madame DUFRAIGNE Sandra**
Assistante commerciale, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOYET
- **Madame DUFRESNE Corinne**
Conducteur machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MEAULNE
- **Monsieur DUMONT Dominique**
Technicienne maintenance, SEITA GROUPE IT, RIOM.
demeurant à JENZAT
- **Madame DUPIEUX Pascale**
Préparatrice de commandes, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à BRESSOLLES
- **Madame ENDELINGER Christine**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES
- **Madame FARGIER Brigitte**
Conducteur procedes de conditionnement, 3i Nature SAS, SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT.
demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER
- **Monsieur FAYARD Laurent**
Technico-Commercial, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOMERAT
- **Madame FAYE Isabelle**
Adjoint de fonctionnement, LCL LE CREDIT LYONNAIS S.A., LYON.
demeurant à SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT
- **Madame FAYET Isabelle**
Directrice générale, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à VENDAT

- **Monsieur FERNANDES Adecino**
Soudeur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF
- **Madame FOREST Maryse**
Monteuse abat-jour, HUGUES RAMBERT SARL, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à MAGNET
- **Madame FREEMANTLE Angélique**
Hôtesse de caisse essence, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à TEILLET-ARGENTY
- **Madame GAILLARD Christelle**
Employée commerciale 2 / caisse, MAZAGRAN SERVICE ATAC, DOMPIERRE-SUR-
BESBRE.
demeurant à VAUMAS
- **Madame GALLI Béatrice**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à MOLLES
- **Monsieur GAMET Boris**
Chef d'équipe, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Madame GARSULT Chantal**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame GATEAU Sylvie**
Approvisionnement, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à LE VERNET
- **Monsieur GENEST Olivier**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur GERBIER Nicolas**
Responsable unité opérative, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à GARNAT-SUR-ENGIEVRE
- **Monsieur GHEZZAZ Saïd**
Sacrificateur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame GIGANON Elisabeth**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT
- **Monsieur GIRARD Didier**
Opérateur ITV, SRA SAVAC, VAULX-EN-VELIN.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Madame GIRARDET Delphine**
Chef de poste, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à SAINT-CHRISTOPHE

- **Madame GONZALEZ Christelle**
Adjointe de direction, LA HALLE, PARIS.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur GONZALEZ Fernando**
Directeur de magasin, LA HALLE, PARIS.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur GRAMMATICO Nicolas**
Technicien Bureau d'Etudes, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à COGNAT-LYONNE
- **Monsieur GRANDREMY Franck**
Technicien hautement qualifié, POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES, LYON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame GRANGE Valérie**
Technicien qualifié ressources humaines, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CUSSET
- **Madame GREUZAT Chantal**
Assistante administrative, FIDAL, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Madame GREVIN Pascale**
Aide-soignante, MUTUALITE FRANCAISE ALLIER-SSAM, MOULINS.
demeurant à CONTIGNY
- **Madame GRUET Valérie**
Technicien conseil prestations familiales, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à THIEL-SUR-ACOLIN
- **Monsieur GUESDON Alain**
Medecin du travail, SSTi03, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur GUILLAUMIN Arnaud**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT
- **Monsieur GUILLAUMIN Bruno**
Employé qualifié libre service, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à VERNEIX
- **Madame GUINOT Mireille**
Conducteur routier, RAVE SA, GUEUGNON.
demeurant à MOLINET
- **Monsieur GUIRAUDEN Bertrand**
Directeur financier, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur HERVIER Antony**
Employé de commerce, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Madame HOCQUET Christelle**
Bobineuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ESTIVAREILLES

- **Madame ISKIERKA Carine**
Directrice adjointe de site, NSE BU Conception, SOYONS.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Monsieur JACQUES Jean-Christophe**
Mécanicien, COLAS RAIL, LES MUREAUX.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Madame JACQUET Pascale**
Employée, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur JADRAS Philippe**
Régleur, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Monsieur JAFFUEL Eric**
Chef des ventes, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à BROUT-VERNET
- **Monsieur JAMMET Jean-Luc**
Rédacteur sinistres, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à CHARMEIL
- **Monsieur JOGUET Marc**
Agent commercial, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur JOLY Ghislain**
Employé, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur JUGE Olivier**
Agent technique logistique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur JULIEN Pascal**
Monteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ARCHIGNAT
- **Madame KARADJOFF Florence**
Gestionnaire au tribunal contentieux de l'incapacité, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Madame KROUDO Martine**
Ouvrière sérigraphie tampographie, COTTEL.COM SAS, CUSSET.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur LABAUNE Philippe**
Process designer, sumiriko SD France, DECIZE.
demeurant à YZEURE
- **Madame LACEUX Magalie**
Opérateur conditionnement 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à SAINT-ANGEL
- **Monsieur LACOUR Philippe**
Ouvrier découpe/conditionnement, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à VOUSSAC

- **Monsieur LAFANECHERE Philippe**
Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à NERIS-LES-BAINS
- **Madame LAFOND Lydia**
Câbleuse contrôleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à ISSERPENT
- **Monsieur LALANNE Ludovic**
Préparateur commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur LAMALLE Patrick**
Employé, CRISTAL UNION, AULNAT.
demeurant à EBREUIL
- **Monsieur LAMOUREUX Christophe**
Monteur soudeur, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Monsieur LANIER David**
Technicien de maintenance, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur LAVALETTE Olivier**
Responsable B.O.T., Ateliers d'Orval, SAINT-AMAND MONTROND.
demeurant à AINAY-LE-CHATEAU
- **Madame LAVANDIER Andrée**
Chargée de clientèle, EOVI MCD MUTUELLE, VICHY.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Monsieur LAZARE-LYON Aurélien**
Animateur d'équipe - Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame LAZZARO Florence**
Agent de service logistique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur LECATRE Olivier**
Moniteur d'atelier, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à BRESSOLLES
- **Monsieur LEFOUR Dominique**
Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Madame LEGUIDARD Evelyne**
Ouvrière en ESAT, ESAT Rive Gauche, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame LEITE PEREIRA Marie-José**
Agent de nettoyage, Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame LEPERE Véronique**
Assistante maternelle, Monsieur et Madame FEVRIER, BELLERIVE-SUR-ALLIER.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER

- **Monsieur LEPLAIX Régis**
Agent de maintenance en hydraulique - Groupe 3, PINEL TECHN'EAU - S.A.R.L.,
ARFEUILLES.
demeurant à GANNAT
- **Monsieur LEROUX Cédric**
Responsable affections carcasses, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur LESCUYER André**
Préparateur Régleur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à VICHY
- **Monsieur LIVET Nicolas**
Agent de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-
LANCY.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur LOZÉ Eric**
Ouvrier de production, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à TREZELLES
- **Monsieur LUGAND Roland**
Agent d'exploitation, DALKIA, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur MAGNARD Laurent**
Opérateur tri et appro 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur MAILLARD Frédéric**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à NOYANT-D'ALLIER
- **Monsieur MALIN Joël**
Adjoint technique 2° CL, VILLE DE VICHY, VICHY.
demeurant à SAINT-YORRE
- **Monsieur MALLERET Grégory**
Responsable maintenance, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-
SIOULE.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Madame MARCHAL Sandrine**
Expert technique, ADREA MUTUELLE, MACON.
demeurant à BRESSOLLES
- **Monsieur MARCHAND Franck**
Technicien 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à BUXIERES-LES-MINES
- **Monsieur MARESQ Fabrice**
Cariste, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à SAZERET
- **Madame MARIZY Martine**
Chef d'Equipe Atelier, HUGUES RAMBERT SARL, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

- **Madame MARTIN Evelyne**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à SAINT-PRIX
- **Madame MARTIN Nathalie**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à BROUT-VERNET
- **Monsieur MARY Guillaume**
Responsable affections carcasses, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Madame MASTERNAK Carole**
Cadre administratif, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Madame MATHE Coraline**
Employée commerciale confirmée, Supermarché Casino, CUSSET.
demeurant à BAYET
- **Monsieur MAZET Olivier**
Coordinateur Projets Export, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF
- **Monsieur MEIGNIN Philippe**
Opérateur manutention, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Madame MERITÉ Chantale**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à LAFELINE
- **Monsieur MEUNIER Jacques**
Employé ESAT, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à SAINT-HILAIRE
- **Monsieur MICZKO David**
Opérateur stabulation, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Madame MOLINA Anna-Maria**
Gestionnaire paie, MONIER, PARIS.
demeurant à LA PETITE-MARCHE
- **Madame NAJEAN FREDIEU Françoise**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VENDAT
- **Monsieur NICOL Jean-Marie**
Préparateur commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur ODON Christophe**
Technicien-logistique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MALICORNE
- **Monsieur OLIVEIRA Paul**
Agent de fabrication polyvalent, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à GARNAT-SUR-ENGIEVRE

- **Monsieur OUDIN Yoann**
Agent de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à BEAULON
- **Madame PAGES Cécile**
Technicien conseil prestations familiales, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame PAGES Christelle**
Technicien gestion biens et services, URSSAF d'Auvergne, MOULINS.
demeurant à AVERMES
- **Madame PAGNON Hulya**
Technicienne, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à MOULINS
- **Madame PAJOT Claudine**
Agent administratif, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT
- **Monsieur PARAT Dominique**
Reporter photo 4ème échelon, Journal "LA MONTAGNE", CLERMONT FERRAND.
demeurant à VICHY
- **Monsieur PARROT Sébastien**
Tourneur - Soudeur, HOUEDEC INNOVATION SAS, VICHY.
demeurant à SAINT-FELIX
- **Monsieur PASCUAL Daniel**
Superviseur atelier, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE
- **Monsieur PEREIRA Pierre**
Opérateur polyvalent 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Monsieur PERICHON Christophe**
Technicien 1T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur PFEIFFER Stéphane**
Ingénieur - Chef de groupe relations clients et qualité production, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à COULANDON
- **Madame PIERRE Christelle**
Employée technique de restauration, SCOLAREST ECOLE SAINT JOSEPH, CUSSET.
demeurant à COGNAT-LYONNE
- **Madame PIQUET Angélique**
Assistante achats, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MALICORNE
- **Madame PORTELATINE Béatrice**
Technicien hautement qualifié, POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES, LYON.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF

- **Madame POUPART Anne-Catherine**
Gestionnaire référent, URSSAF d'Auvergne, MOULINS.
demeurant à MONETAY-SUR-ALLIER
- **Madame QUINTANA Michèle**
Agent d'expédition, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VICHY
- **Monsieur RAMAGE Pascal**
Cableur, NSE BU Intégration, RIOM.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Monsieur RATIGNIET Olivier**
Monteur Soudeur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Monsieur RAYMOND Nicolas**
Technicien de maintenance, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à MONTBEUGNY
- **Monsieur RAYON Eric**
Responsable flux de fabrication - Cadre, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame RENAUD Bernadette**
Comptable, UDAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à YZEURE
- **Madame RIVET Sandrine**
Aide-soignante, MUTUALITE FRANCAISE ALLIER-SSAM, MOULINS.
demeurant à VICHY
- **Madame ROBERT Loréna**
Câbleuse filaire, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur ROGERIE Damien**
Technicien 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DESERTINES
- **Madame ROGER Valérie**
Agent d'ordonnancement et demande, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à VILLEBRET
- **Monsieur RONDIER Laurent**
Responsable maintenance, LE RESERVOIR SAS, MONTLUCON.
demeurant à VIPLAIX
- **Madame ROYFE Maire-Hélène**
Medecin du travail, SSTi03, MOULINS.
demeurant à BILLY
- **Madame SANNOM Françoise**
Agent de service, ONET SERVICES, TOULON-SUR-ALLIER.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur SANTER Sébastien**
Formateur interne, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COLOMBIER

- **Madame SECHAUD Valérie**
Hydrothérapeute, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à CUSSET
- **Madame SIGNORET Sandra**
Technicienne de qualité, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à SAINT-ANGEL
- **Monsieur SIMONIN Sébastien**
Opérateur abattage zone, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à LOUROUX-BOURBONNAIS
- **Monsieur SIMONIN Yannick**
Assistant achats, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à USSEL-D'ALLIER
- **Madame SOUDAN Sandrine**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Madame SOUMARD Brigitte**
Agent chargé d'accueil, SIVOM de Nord Rive Droite du Cher, VALLON-EN-SULLY.
demeurant à COURCAIS
- **Monsieur SOUPIZET Yves**
Cariste magasinier, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER
- **Monsieur SUAREZ MARTINEZ Raphaël**
Opérateur sur presse, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MONTORD
- **Monsieur SUS Mickaël**
Agent de fabrication, SOMAB, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame TAUVRON Stéphanie**
Chef de cabine, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Monsieur THOMAS Cyril**
Directeur de magasin, DARTY GRAND EST, LIMONEST.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Monsieur THUELIN Philippe**
Technico-commercial, A.C.E. - Automatismes du Centre Est, MONTLUCON.
demeurant à CHAMBLET
- **Madame TOMS Jocelyne**
Assistante commerciale, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER
- **Madame TOULOUSE Angélique**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à LE MAYET-DE-MONTAGNE
- **Madame TOURRET Anne**
Secrétaire-comptable, Garage DECHET, PARAY-SOUS-BRIAILLES.
demeurant à TOULON-SUR-ALLIER

- **Madame TRIBOULET Florence**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à MAGNET
- **Madame TROUBAT Fabienne**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI AUVERGNE-RHONE-ALPES, LYON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur TRUFFAUT Bruno**
Opérateur multifonction, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-ALLIER
- **Madame UHRES Florence**
Intervenante sociale, ADOMA, LYON.
demeurant à BRUGHEAS
- **Monsieur VACHEN François**
Magasinier, VIATEMIS, SAINT-VICTOR.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur VAUDELIN Thierry**
Chef de quart, LUCANE, BAYET.
demeurant à CUSSET
- **Madame VELLARD Florence**
Bobineuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT
- **Madame VERSCHUERE Murielle**
Agent de fabrication, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à VAUX
- **Madame VIEIRA Fabienne**
Microcâbleuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur VILLARD Jacky**
Echantillonneur, SADILLEK SA, MONTMARSAULT.
demeurant à LALIZOLLE
- **Madame VINCENT Carole**
Monteuse - câbleuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LIGNEROLLES
- **Monsieur VINCENT Jean-Marc**
Préparateur de commande, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur VIRLOUVET Franck**
Chef d'Equipe, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur VIRMAUX David**
Technicien 2T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Madame VIVIANI Magali**
Secrétaire, HUGUES RAMBERT SARL, CREUZIER-LE-VIEUX.
demeurant à VENDAT

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur ALLEGRET Hervé**
Animateur équipe préparation commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur AUBRUN Dominique**
Croupier, SAS CASINO DU GRAND CAFE, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur AUCLAIR Jane-Yves**
Agent de maîtrise laboratoire, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à SAINT-ANGEL
- **Monsieur AVIGNON Gilles**
Responsable unité industrielle, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur BARDOU Laurent**
Chef d'atelier, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à ABREST
- **Monsieur BARRAT Eric**
Câbleur, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à ESCUROLLES
- **Madame BARRAULT Marie-Françoise**
Assistante dentaire, Docteur STARK Jean-Claude, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à BAYET
- **Monsieur BEAUPERE Michel**
Chauffeur d'engins, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à NEURE
- **Monsieur BECOUZE Franck**
Agent administratif, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Monsieur BEN MOUSSA Mohamed**
Employé en EA APM Entreprise Adaptée, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BERAUD Patrick**
Monteur bois et production, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MEILLARD
- **Madame BERTHET Nadine**
Femme de ménage, SAMSIC SAS II, GERZAT.
demeurant à AVERMES
- **Madame BESSON Dominique**
Employée de bureau, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à BLOMARD
- **Monsieur BINET Christian**
Superviseur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à COMMENTRY

- **Madame BOUDON Marie-Claude**
Agent servi magasin, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VICHY
- **Madame BOURRASSIER Joëlle**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à YGRANDE
- **Madame BOURSIER Marie**
Employée en EA APM Entreprise Adaptée, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BOUSSEYROL Pascal**
Chef de centre, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur BRUHAT Dominique**
Ouvrier d'usine, SADILLEK SA, MONTMARAULT.
demeurant à LOUROUX-DE-BEAUNE
- **Monsieur BRUNIE Olivier**
AT Electro Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Madame BUSSIÈRE Dominique**
Coiffeuse, M. PRUNIAUD Thierry, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur CABANNE André**
Ouvrier, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame CARSANA Sabine**
Titulaire de poste, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLÉE.
demeurant à GENNETINES
- **Monsieur CATHONNET Alain**
Chef de service maintenance électrique, VICAT S.A., CRECHY.
demeurant à CRECHY
- **Madame CAVROY Nadine**
Conducteur machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à CRESSANGES
- **Monsieur CHALEIL Patricia**
Responsable ordonnancement - lancement, FORECREU, COMMENTRY.
demeurant à CHAMBLET
- **Monsieur CHAMBOLLE Xavier-Marc**
Cariste, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Monsieur CHARNET Bernard**
Opérateur, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à CHAVROCHES
- **Monsieur CHATEIGNIER Dominique**
Mécanicien monteur, A.T.I. - Assistance Technique Industrie, SAINT-VICTOR.
demeurant à DESERTINES

- **Monsieur CHAUVOT Philippe**
Technicien électronicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur CHERVET Alain**
Vendeur, ETS DESCOURS & CABAUD RHONE ALPES AUVERGNE, VENISSIEUX.
demeurant à CUSSET
- **Madame CHEVILLE Katia**
Employé Administratif Niveau 3, Journal "LA MONTAGNE", CLERMONT FERRAND.
demeurant à VICHY
- **Monsieur CHILARSKI Thierry**
Chef d'équipe, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à LE VEURDRE
- **Monsieur CHOMET Pascal**
Marbrier, MAISON GENESTIER - GROUPE DABRIGEON, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à LE VERNET
- **Monsieur CHOSSON Dominique**
Câbleur, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Madame CLEMENT Isabelle**
Assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à DESERTINES
- **Monsieur COLLOMBIER Thierry**
Agent de maîtrise principal, SIVOM VALLEE DU SICHON, BUSSET.
demeurant à BUSSET
- **Monsieur COLOMBET Serge**
Opérateur électrique et CMS, VIATEMIS, SAINT-VICTOR.
demeurant à MONTAIGUT EN COMBRAILLE
- **Madame COURILLON Marie-Line**
Responsable d'exploitation, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Monsieur CUNEGONDI Laurent**
Désosseur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MURAT
- **Monsieur DACHER Gérard**
Agent qualité, O-I Manufacturing France, PUY-GUILLAUME.
demeurant à MARIOL
- **Madame DARSON Anne-Marie**
Employée Administratif Niveau 3, Journal "LA MONTAGNE", CLERMONT FERRAND.
demeurant à VICHY
- **Monsieur DE CARVALHO Manuel**
Prothésiste dentaire, SA J.D.L Laboratoire prothèses dentaires, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame DENIER Brigitte**
Responsable du pilotage du portefeuille projets, ADREA MUTUELLE, MOULINS.
demeurant à BRESSOLLES

- **Monsieur DE OLIVEIRA Casimir**
Directeur des achats, SA DESAMAIS DISTRIBUTION, AVERMES.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur DUCHER Yves**
Agent de maîtrise, SIVOM VALLEE DU SICHON, BUSSET.
demeurant à LA CHAPELLE
- **Madame DUFREGNE Nathalie**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à HERISSON
- **Monsieur DUMONT Serge**
Chauffeur poids lourds, SA COGNARD, GUEUGNON.
demeurant à SORBIER
- **Madame DUMONT Valérie**
Préparateur de commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MURAT
- **Monsieur DUPLA Emmanuel**
Cadre, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Madame DUPRE Isabelle**
Préparateur commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur DURAND Jean-Luc**
Operateur conditionnement, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à HURIEL
- **Madame DUREAU Patricia**
Auxiliaire de puéricultrice, Association Entr'aide A l'Enfance - Crèche A Petit Pas, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur DURIN Emmanuel**
Chef de fonderie, SADILLEK SA, MONTMARAULT.
demeurant à BEZENET
- **Monsieur DUVERGER Alain**
Employé, ADREA MUTUELLE, MACON.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur ETIENNE Jean-Claude**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Madame FERRIE Isabelle**
Directrice d'agence, GMF- ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à DURDAT-LAREQUILLE
- **Monsieur FEVE Dominique**
Chauffeur, SUEZ RV Centre Est, LYON.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur FLORENTY Francis**
Responsable de produit industriel, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Madame FOUCRIER Marie-Christine**
Manager de rayon, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur FUGIER Bruno**
Agent de production, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à BOUCE
- **Madame GARSALT Chantal**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur GAULMIN Benoît**
Maroquinier, Société des ateliers Louis Vuitton, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur GAUMARD Laurent**
Technicien d'atelier, SOMAB, MOULINS.
demeurant à COULANDON
- **Monsieur GIBBE Nicolas**
Moniteur d'atelier, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à YZEURE
- **Madame GILARDEAU Martine**
Assistante commerciale, MAISON GENESTIER - GROUPE DABRIGEON, SAINT-
POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Monsieur GIRARD Didier**
Opérateur ITV, SRA SAVAC, VAULX-EN-VELIN.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Monsieur GIRARD Frank**
Chargé de clientèle, MADELEINES BIJOU S.A., SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.
demeurant à AVERMES
- **Monsieur GIRAUD Michel**
Opérateur manutention, SOCOA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Madame GOULERET Yolande**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Madame GOURAND Marie-Jeanne**
Opératrice, NIPRO PharmaPackaging France, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-CHASSES
- **Madame GOUTORBE Marie-Elise**
Gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VICHY
- **Madame GRAS Evelyne**
Employée d'usine, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à VENDAT

- **Madame GRELLIER Marie-Hélène**
Assistante de direction, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à FERRIERES-SUR-SICHON
- **Monsieur GUEDON Gilles**
Technicien agent qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur GUESDON Alain**
Medecin du travail, SSTi03, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Madame GUILLET Valérie**
Responsable qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur GUILLOT Bruno**
Agent de fabrication polyvalent, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à GARNAT-SUR-ENGIEVRE
- **Monsieur HERNANDO Javier**
Responsable d'exploitation, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Madame HOCQUET Christelle**
Bobineuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ESTIVAREILLES
- **Madame HOSSENLOPP Vannini**
Educatrice spécialisée, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à CHAMBLET
- **Madame HUET Viviane**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Monsieur HURTIN Dominique**
Agent de production, SANDERS Centre Auvergne, AIGUEPERSE.
demeurant à SAINT-GERAND-LE-PUY
- **Madame ILLARINE Nathalie**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame JACQUET Pascale**
Employée, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur JALIGOT Hervé**
Cadre commercial, TOUPARGEL, CIVRIEUX-D'AZERGUES.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Madame JAMET Christine**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT
- **Monsieur JARDIN Didier**
Chef service comptabilité, Sté VICAT, L ISLE D ABEAU.
demeurant à MONTBEUGNY

- **Madame JAVANET Marie-Christine**
Responsable RH, SECANIM SUD EST, BAYET.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur JENN Jean-Marc**
Supplier Performance Manager, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ESTIVAREILLES
- **Madame JULIEN Isabelle**
Hydrothérapeute, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à MONTOLDRE
- **Madame JURY Véronique**
Infirmière, CRRF LE BOURBONNAIS, BOURBON-LANCY.
demeurant à DIOU
- **Monsieur LACROIX Philippe**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur LAFAYE Philippe**
Agent de maîtrise, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à CHAZEMAIS
- **Monsieur LATHENE Jérôme**
Technicien méthodes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame LEGROS Catherine**
Technicienne méthodes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame LEJARRE Francine**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à LAPEYROUSE
- **Monsieur LETOURNEUR Bruno**
Ingénieur étude gyrolaser, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame LOPES Marie-Françoise**
Aide soignante, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à LAVAULT-SAINTE-ANNE
- **Madame LUROL Sylvie**
Conducteur machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur MAILLOT Christian**
Technicien chimiste, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à MALICORNE
- **Monsieur MALIN Joël**
Adjoint technique 2° CL, VILLE DE VICHY, VICHY.
demeurant à SAINT-YORRE
- **Monsieur MALOT Jean-Paul**
Ouvrier d'entretien, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à MARIOL

- **Madame MARCHAND Magali**
Approvisionnement, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à LA CELLE
- **Monsieur MARCOT Stéphane**
Team expert, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à YZEURE
- **Madame MASLE Chantal**
Comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Madame MAZET Elisabeth**
Hydrothérapeute, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur MAZET Olivier**
Coordinateur Projets Export, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF
- **Madame MICHARD Brigitte**
Monitrice d'atelier, A.A.P.S.H., SAINT-HILAIRE.
demeurant à COMMENTRY
- **Madame MICHEL Isabelle**
Technicien, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame MILLERAT-DALDIN Marie**
Consultant en organisation, BANQUE DE FRANCE, MARNE-LA-VALLEE.
demeurant à VALIGNY
- **Madame MOLINA Anna-Maria**
Gestionnaire paie, MONIER, PARIS.
demeurant à LA PETITE-MARCHE
- **Monsieur MORNAC Didier**
Magasinier, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DOYET
- **Monsieur MURCEK Dominique**
Opérateur en industrie chimique, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à DOYET
- **Monsieur NASQUET Jean-Philippe**
Responsable d'établissement A.C.E., A.C.E. - Automatismes du Centre Est, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur NOAILLES Christophe**
Conducteur d'engins, CMCA, LEMPDES.
demeurant à FOURILLES
- **Monsieur ORLHAC Gilles**
Coordinateur moyens de mesure, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur PAILLOUX François**
Monteur Soudeur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à VENDAT

- **Monsieur PARIS Jean-Michel**
Responsable département vente, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur PASQUIER Christophe**
Pilote flux fournisseurs, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à VILLEBRET
- **Monsieur PELLETIER Michel**
Comptable, LPJ GESTION, CUSSET.
demeurant à LOUCHY-MONTFAND
- **Madame PELTIER Sylvie**
Secrétaire comptable, LHOIST France Ouest, GANNAT.
demeurant à EBREUIL
- **Monsieur PEPIN Philippe**
Plâtrier peintre, GRIMAUD, LAPALISSE.
demeurant à SAINT-CHRISTOPHE
- **Monsieur PERRIN François**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à CHATEL-DE-NEUVRE
- **Monsieur PETITJEAN Philippe**
Technicien quai expédition, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à ARS-LES-FAVETS
- **Madame PHILIPPE Valérie**
Câbleuse, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VICHY
- **Monsieur PIERRE Stéphane**
Gestionnaire clientèle, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à PREMILHAT
- **Madame PINAUD LEMEUX Mireille**
Conductrice machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à DEUX-CHAISES
- **Madame PINAUD Sylvie**
Chargée de clientèle, ADREA MUTUELLE, MACON.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Madame PION Catherine**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à CHAPPES
- **Monsieur PONCET Philippe**
Chauffeur poids lourds, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à AUDES
- **Monsieur POPINAT Lionel**
Électricien, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à BEAULON
- **Monsieur PORTEJOIE Arnold**
Conducteur d'installation, IMERYS CERAMICS FRANCE, PARIS.
demeurant à COMMENTRY

- **Madame PSZONAK Josette**
Surveillante de nuit, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à COMMENTRY
- **Madame PUGEAT Florence**
Secrétaire, Caisse de Congès Payés du Bâtiment de la région du Centre, YZEURE.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur QUENEC'H DU Pierre**
Responsable de service, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE
- **Monsieur RENARD Christophe**
Chauffeur, SOGEA RHONE ALPES, VILLEURBANNE.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame ROBERT Laurence**
Chargée de clientèle, ADREA MUTUELLE, MACON.
demeurant à DESERTINES
- **Madame ROCHETTE Marianne**
Magasinière, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à SAINT-GERAND-DE-VAUX
- **Monsieur ROMANO Gustino**
Chargé affaires gestion privée, CAISSE D'EPARGNE BFC, DIJON.
demeurant à GANNAY-SUR-LOIRE
- **Monsieur RONDIER Laurent**
Responsable maintenance, LE RESERVOIR SAS, MONTLUCON.
demeurant à VIPLAIX
- **Madame ROUGERON Véronique**
Agent de réservation, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur ROUSSILLON Eric**
Agent des Lycées, CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES, LYON.
demeurant à PREMILHAT
- **Madame ROYFE Maire-Hélène**
Medecin du travail, SSTi03, MOULINS.
demeurant à BILLY
- **Madame SANVOISIN Sylvie**
Responsable relation clients, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT
- **Monsieur SAUVAGNAT Pascal**
Chauffeur routier, SATM, CHAMBERY.
demeurant à PARAY-SOUS-BRIAILLES
- **Monsieur SCHALKWIJK Christian**
Ingénieur, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Madame SEVESTRE Françoise**
Agent administratif, Caisse de Congès Payés du Bâtiment de la région du Centre, YZEURE.
demeurant à YZEURE

- **Monsieur SOLIGNAT Didier, Gilbert**
Employé, SADILLEK SA, MONTMARAULT.
demeurant à BEZENET
- **Monsieur SOUBEYRAND Pascal**
Monteur Soudeur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à BRUGHEAS
- **Madame SOUMARD Brigitte**
Agent chargé d'accueil, SIVOM de Nord Rive Droite du Cher, VALLON-EN-SULLY.
demeurant à COURCAIS
- **Monsieur SUAREZ MARTINEZ Raphaël**
Opérateur sur presse, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MONTORD
- **Madame TAILLON Marie-Christine**
Gestionnaire de réparation, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à QUINSSAINES
- **Monsieur THERY Franck**
Conducteur de fours, ALLIA, AVON.
demeurant à MOLINET
- **Madame TREMELET Annie**
Responsable formation, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur TREMELET Eric**
Ouvrier d'usine, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur TROUCHON Didier**
Agent qualité fabrication, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur VALLET Christian**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à TREVOL
- **Monsieur VALNAUD Patrick**
Agent de chargement multi dépôts, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER
- **Madame VELLARD Florence**
Bobineuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT
- **Monsieur VERSE Gilles**
Opérateur, SUEZ - SRA SAVAC, VAULX-EN-VELIN.
demeurant à CHASSENARD
- **Monsieur VILLIERS Francis**
Responsable de service, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.
demeurant à VICHY
- **Monsieur VINCENT Jean-Marc**
Préparateur de commande, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à CUSSET

- **Madame VIVAT Géraldine**
Conducteur machine, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à TORTEZAIS
- **Monsieur ZANONI Olivier**
Technicien Méthodes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur ALEXALINE Jean-Marc**
Monteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur ANTOLIN Orlando**
Responsable économiste, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à SERBANNES
- **Monsieur AUBIERGE Daniel**
Technicien Informatique Industrielle, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à YZEURE
- **Madame AUCOUTURIER Marie-Claire**
Contrôleur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES
- **Madame AUFAUVRE Pascale**
Agent méthodes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur BALANDREAU Olivier**
Chauffeur - livreur, SAS LAGARDE, CUSSET.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Monsieur BANDIERA Ronald, Giorgio**
Employé en EA APM Entreprise Adaptée, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame BARRAULT Marie-Françoise**
Assistante dentaire, Docteur STARK Jean-Claude, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à BAYET
- **Madame BAUDIN Brigitte**
Ouvrière impression numérique, COTTEL.COM SAS, CUSSET.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Madame BELLET Nadine**
Chef d'agence, SAS LAGARDE, CUSSET.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DE-SALLES
- **Monsieur BELOT Dominique**
Désosseur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à SAINT-ANGEL
- **Monsieur BENIGAUD Patrick**
Responsable unité opérative, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à BEAULON

- **Monsieur BERAUD Pascal**
Monteur soudeur, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à VENDAT
- **Monsieur BERAUD Patrick**
Monteur bois et production, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MEILLARD
- **Monsieur BERGERON Serge**
Opérateur profileur, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à SAULCET
- **Monsieur BERTHON Marc**
Agent de fabrication, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, RIOM.
demeurant à ABREST
- **Monsieur BOISSON Bernard**
Micromécanicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à CHAMBERAT
- **Monsieur BOMPART Bernard**
Dessinateur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à VERNEIX
- **Monsieur BOOS Jean-Paul**
Agent de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur BORIES Charles**
Agent Technique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame BOULANGER Jocelyne**
Ouvrière découpe-conditionnement, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Monsieur BOURACHOT Jean-François**
Responsable point de vente, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à NEUILLY-EN-DONJON
- **Monsieur BOURDUT Gérard**
Superviseur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur BOVE Bruno**
Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON.
demeurant à DURDAT-LAREQUILLE
- **Madame BRAUD Martine**
Auxiliaire de vie sociale, A.A.S.C.S.A. - Association d'aide à la personne, MOULINS.
demeurant à LE BRETHON
- **Monsieur BRINGOUT Didier**
Agent Service Restauration, Institut de Jeunes Aveugles Les Charmettes, YZEURE.
demeurant à YZEURE

- **Madame BROSSARD Martine**
Conseiller juridique, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur BUFFAUT Gilles**
Formateur, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES
- **Madame BUSSIÈRE Dominique**
Coiffeuse, M. PRUNIAUD Thierry, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur CAMBOURNAC Gilbert**
Cariste, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à CESSÉ
- **Madame CAVA Nadine**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT
- **Monsieur CERQUIDO Paulo**
Câbleur, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VICHY
- **Monsieur CHAFFAT Patrick**
Technicien de maintenance, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Monsieur CHAPELET Alain, Thierry**
Opérateur de conditionnement, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur CHERY Dominique**
Cadre administratif, Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand.
demeurant à DOMERAT
- **Madame CLAIRET Annie**
Microcâbleuse, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur CLEMENT Patrick**
Régleur fabrication cube, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à GOUISE
- **Monsieur CONTAMINE Michel**
Employé de banque, Banque de France, GUERET.
demeurant à DOMERAT
- **Madame COUTURIER Michelle**
Employée CPAM, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur CUCART Carlo**
Technicien méthodes, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur DACHER Gérard**
Agent qualité, O-I Manufacturing France, PUY-GUILLAUME.
demeurant à MARIOL

- **Madame DAGOURET Laurence**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur DA ROCHA Manuel**
Ingénieur qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur DEBOUESSE Didier**
Magasinier, RONIS SAS, SANCOINS.
demeurant à CERILLY
- **Monsieur DE CARVALHO Manuel**
Prothésiste dentaire, SA J.D.L Laboratoire prothèses dentaires, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur DECHAVANNE Christian**
Responsable MOA organisation, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VENDAT
- **Madame DELORME Danielle**
Vendeuse, LE BHV/MARAIS, PARIS.
demeurant à BEAULON
- **Monsieur DE OLIVEIRA Casimir**
Directeur des achats, SA DESAMAIS DISTRIBUTION, AVERMES.
demeurant à YZEURE
- **Madame DE OLIVEIRA Maria**
Caissière employée commerciale, LEADER PRICE EXPLOITATION, MOULINS.
demeurant à YZEURE
- **Madame DESCLODURE Muriel**
Agent administratif et commercial, A.C.E. - Automatismes du Centre Est, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur DESMALLIER Patrice**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à LIGNEROLLES
- **Monsieur DE SOUSA MARQUES Nelson**
Superviseur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur DESROUFFET Alain**
Administrateur des ventes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur DEVAUX Gilles**
Agent technique électronicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTVICQ
- **Monsieur DHUIT Stéphane**
Outilleur, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à LUSIGNY
- **Madame DICHAMP Denise**
Employée CPAM, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à MOULINS

- **Madame DUCOURTHIAL Brigitte**
Technicienne, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur DUJON Eric**
Assistant ordonnancement, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à LOUROUX-DE-BOUBLE
- **Monsieur DUMONT Alain**
Chef d'équipe, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT
- **Monsieur DURET Lionel**
Piéceur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à THENEUILLE
- **Madame EYMARD Chantal**
Chef d'équipe, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à LA CHAPELLE
- **Monsieur FELIX Dominique**
Agent de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-
LANCY.
demeurant à COULANGES
- **Monsieur FEUILLEAUBOIS Jean-Jacques**
Tourneur CN, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur FINOT Claude**
Technicien expert, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur FORET Michel**
Manager de rayon, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à SAINT-YORRE
- **Madame FOURNIER Christiane**
Adjoint territorial d'animation, MAIRIE DE MARIOL, MARIOL.
demeurant à MARIOL
- **Monsieur FROBERT Jean-Claude**
Responsable flux, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame GAMET Rosalie**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à COMMENTRY
- **Madame GAUDY Patricia**
Micromonteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à CHAMBLET
- **Madame GIBBE Arlette**
Assistante ressources humaines, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à SAINT-PONT
- **Monsieur GIBERT Dominique**
Technicien en électronique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à CHAZEMAIS

- **Monsieur GIRAUD Pascal**
Opérateur profileur, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur GIRAUD Pascal**
Responsable valorisation, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur GIRAUD Philippe**
Ingénieur études, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE, MASSY.
demeurant à LOUROUX-DE-BEAUNE
- **Madame GIROUSSE Geneviève**
Agent administratif, Caisse de Congès Payés du Bâtiment de la région du Centre, YZEURE.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur GONZALEZ Francisco**
Agent de maintenance, SECANIM SUD EST, BAYET.
demeurant à CHARMES
- **Monsieur GOUBY Daniel**
Chauffeur poids-lourd, RAVE SA, GUEUGNON.
demeurant à CHASSENARD
- **Monsieur GOURBET Alain**
Ingénieur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE
- **Madame GRANDPIERRE Véronique**
Technicienne en gestion du personnel, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à CHEZY
- **Monsieur GROSSELIN Gérard**
Technique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur GUESDON Alain**
Medecin du travail, SSTi03, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur GUILLAUMIN Serge**
Opérateur tri et appro. 2ème transformation, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VENAS
- **Monsieur GUYOT Georges**
Cadre - Responsable, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LA CHAPELAUDE
- **Madame HAPP Jocelyne**
Aide à domicile, A.A.S.C.S.A. - Association d'aide à la personne, MOULINS.
demeurant à SAINT-BONNET-TRONCAIS
- **Madame HERAULT Françoise**
Animateur d'équipe "Vérification", CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à BEAULON
- **Monsieur JACQUES Patrick**
Chauffeur livreur poids lourds, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à SAINT-MENOUX

- **Monsieur JANNIN Noël**
 Chef de chantier, COLAS RAIL, LES MUREAUX.
 demeurant à CHARROUX
- **Monsieur JARDIN Didier**
 Chef service comptabilité, Sté VICAT, L ISLE D ABEAU.
 demeurant à MONTBEUGNY
- **Madame JAUFFRE Brigitte**
 Assistante méthodes et maintenance, COTTEL.COM SAS, CUSSET.
 demeurant à CUSSET
- **Monsieur KALINOWSKI Didier**
 Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à MONTLUCON
- **Madame LABOURET Monique**
 Gestionnaire spécialisé santé/prévoyance, ADREA MUTUELLE, MOULINS.
 demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER
- **Madame LAFLEURIEL Christiane**
 Adjoint technique 2ème CI - Retraitée, MAIRIE DE SOUVIGNY, SOUVIGNY.
 demeurant à SOUVIGNY
- **Monsieur LAPLAUD Michel**
 Technicien expert usinage, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à DESERTINES
- **Monsieur LASNE Pierre**
 Monteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur LEJEUNE Jean-Michel**
 Employé de banque, CAISSE REGIONALE CMMC, CLERMONT-FERRAND.
 demeurant à MOULINS
- **Monsieur LETEVE Didier**
 Employé de banque, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3EME.
 demeurant à DOMERAT
- **Monsieur LEVEQUE Norbert**
 Ingénieur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à SAINT-VICTOR
- **Monsieur LONGO Jean-Emmanuel**
 Agent technique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur LYON Pascal**
 Technicien support, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
 demeurant à DOYET
- **Madame MACHEBOEUF-MANAT Martine**
 Gestionnaire référent, URSSAF d'Auvergne, MOULINS.
 demeurant à YZEURE
- **Monsieur MAISONNEUVE Arnaud**
 Ingénieur et cadre logistique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
 demeurant à HURIEL

- **Madame MARTINEZ Marie-José**
Employée de laboratoire, GEN-BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur MASTROSIMONE Michel**
Ouvrier en ESAT, ESAT Rive Gauche, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur MENU Bruno**
Technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur METENIER Patrick**
Technicien T1, SOCOA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Madame METRAT Christine**
IQualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame MICHARD Brigitte**
Opérateur conditionnement 2T, SOCOA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Madame MONGARNY Laurence**
Gestionnaire sous rayon non alimentaire, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à DOMERAT
- **Madame MORAND Anne**
Comptable, AGC CEGESMA, SAINT LOUP.
demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER
- **Monsieur MOREAU Olivier**
Ouvrier d'entretien P3, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à CUSSET
- **Madame MORIN Colette**
Employée commerciale, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur MORINET Thierry**
Tourneur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame MOULIN Mireille**
Chef comptable, Caisse de Congès Payés du Bâtiment de la région du Centre, YZEURE.
demeurant à NEUVY
- **Monsieur NAIRAUD-DUPOIRIER Didier**
Agent méthodes, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à SAINT-MARTINIEN
- **Monsieur NEVADO José**
Agent technique mécanicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame NICOLAS Claudette**
Employé en EA APM Entreprise Adaptée, A P E A H, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES

- **Madame NUIXE Ghislaine**
Technicienne de laboratoire, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur PACAUD Daniel**
Technicien de contrôle, LE RESERVOIR SAS, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES
- **Monsieur PACHOT Alain**
Chef d'équipe, SECANIM SUD EST, BAYET.
demeurant à SAULCET
- **Madame PALEAU Corinne**
Secrétaire vie scolaire et surveillante, OGEC ANNA RODIER, MOULINS.
demeurant à AVERMES
- **Monsieur PELLETIER Denis**
Acheteur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Madame PELLE Véronique**
Opératrice production, NIPRO PharmaPackaging France, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à LA CHAPELLE-AUX-CHASSES
- **Monsieur PELTIER Olivier**
Responsable agronomie et stewardship, LHOIST France Ouest, GANNAT.
demeurant à EBREUIL
- **Madame PEREZ Brigitte**
Employée, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame PERRET Sylvie**
Employée de bureau, SAS LAGARDE, CUSSET.
demeurant à COGNAT-LYONNE
- **Monsieur PERRIN François**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à CHATEL-DE-NEUVRE
- **Monsieur PETITET Jean-Michel**
Employé, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur PICARD Jean-Louis**
Chef d'équipe, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Madame PROVOT Corinne**
Responsable de service, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à VICHY
- **Madame QUINQUE Nadine**
Préparateur outillage, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur RACLET Jean-Pierre**
Préparateur commandes, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à MONTLUCON

- **Monsieur RAYMOND François**
Chef d'équipe, LE RESERVOIR SAS, MONTLUCON.
demeurant à VILLEBRET
- **Madame REBIERE Laurence**
Agent d'ordonnancement, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur REBILLARD Patrice**
Ouvrier d'exploitation des sources, La Compagnie de Vichy, VICHY.
demeurant à VICHY
- **Monsieur RENOUX Didier**
Agent de maintien, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à DOYET
- **Madame RICHARD Laurence**
Agent technique qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur RIGOULET Christian**
Agent technique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur RIPOCHE Emmanuel**
Assistant maîtrise d'ouvrage SI, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame RODIER Dominique**
Assistante commerciale, SAS LAGARDE, CUSSET.
demeurant à SAINT-DIDIER-LA-FORET
- **Madame ROIZIL Yolande**
Agent administratif, Caisse de Congès Payés du Bâtiment de la région du Centre, YZEURE.
demeurant à SAINT-MENOUX
- **Madame RONDET Brigitte**
Préparatrice de commandes, INTEGRA MicroFrance SAS, BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
demeurant à YGRANDE
- **Monsieur ROUGIER Dominique**
Technicien qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Monsieur ROUILLOT Guy**
Chef d'équipe, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur ROUSSEL Patrick**
Ingenieur cadre, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur ROUX Thierry**
Responsable innovation participative, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame ROYFE Maire-Hélène**
Medecin du travail, SSTi03, MOULINS.
demeurant à BILLY

- **Monsieur ROZIER Alain**
Analyste programmeur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame RUFFAUT ANNETTE**
Secrétaire de direction, Société Régina, SAINT-YORRE.
demeurant à VICHY
- **Monsieur SALMIN Gilles**
Technicien expert, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur SARTI Jean-Renaud**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à NERIS-LES-BAINS
- **Monsieur SIGNORET Didier**
Technicien 3ème transformation, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Monsieur SOLIGNAT Didier, Gilbert**
Employé, SADILLEK SA, MONTMARAULT.
demeurant à BEZENET
- **Monsieur SUAREZ MARTINEZ Raphaël**
Opérateur sur presse, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MONTORD
- **Madame TABUTIN Dominique**
Agent CPAM, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à NERIS-LES-BAINS
- **Monsieur TECHEUR Jean-Marc**
Opérateur traitement abats, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à BEZENET
- **Monsieur TERRET Jean-Philippe**
Responsable de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur THEVENARD Hubert**
Fondateur, O-I Manufacturing France, PUY-GUILLAUME.
demeurant à ESCUROLLES
- **Madame THEVENOUX Sylvie**
Assistante RH Formation, WAVIN FRANCE, MOTZ.
demeurant à SAINT-GERAND-LE-PUY
- **Monsieur THIEULLEN Alain**
Administrateur réseau, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame TORRET Brigitte**
Gestionnaire, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à ESTIVAREILLES

- **Monsieur TRICOT Alexandre**
Contremaître non professionnel, Sté Commerciale d'Eaux Minérales du Bassin de Vichy,
SAINT-YORRE.
demeurant à VICHY
- **Monsieur TROUCHON Didier**
Agent qualité fabrication, GOODYEAR DUNLOP TIRES FRANCE, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur VAL Frederic**
Employé commercial, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à NERIS-LES-BAINS
- **Monsieur VALLET Christian**
Chauffeur livreur, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à TREVOL
- **Madame VAUZELLE-DOUET Aline**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur VELLEINE Thierry**
Technicien de laboratoire, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à DOMERAT
- **Monsieur VERCRUYSSSE Norbert**
Cadre transport voyageurs, TRANSDEV, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à PREMILHAT
- **Madame VERNADE Maryline**
Gestionnaire de production, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Monsieur VERSE Gilles**
Opérateur, SUEZ - SRA SAVAC, VAULX-EN-VELIN.
demeurant à CHASSENARD
- **Madame VIGIER Nadine**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à YZEURE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ANDRE Jocelyne**
Technicien conseil AFI, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à NEUVY
- **Monsieur AVIGNON Patrick**
Agent technique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à VAUX
- **Madame AVON Isabelle**
Employée CPAM, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX
- **Madame BARRAULT Marie-Françoise**
Assistante dentaire, Docteur STARK Jean-Claude, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à BAYET

- **Monsieur BAUDON Christian**
Classificateur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à COSNE-D'ALLIER
- **Monsieur BECOUZE Alain**
Mécanicien auto, SODAVI SAS - Bony Automobiles, BELLERIVE-SUR-ALLIER.
demeurant à HAUTERIVE
- **Monsieur BERAUD Pascal**
Monteur soudeur, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à VENDAT
- **Madame BITERGUE Brigitte**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame BONNAND Nadine**
Ouvrière Sérigraphie, COTTEL.COM SAS, CUSSET.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur BOUILLER Pascal**
Chef d'Equipe, Société Les Profilés Du Centre, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à CONTIGNY
- **Monsieur BOUTONNET Michel**
Chauffeur poids lourd, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON.
demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- **Monsieur BRUNET Didier**
Technicien qualité production, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Madame BUSSIÈRE Dominique**
Coiffeuse, M. PRUNIAUD Thierry, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT
- **Madame CAMBIER Bernadette**
Assistante commerciale, INTEGRA MicroFrance SAS, BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
demeurant à YGRANDE
- **Monsieur CHAPEIRA Mario**
Mécanicien retraité, SARL JOBERT ET FILS, DOMPIERRE-SUR-BESBRE.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Madame CHARDONNET Chantal**
Vendeuse, ETS DESCOURS & CABAUD RHONE ALPES AUVERGNE, VENISSIEUX.
demeurant à RONNET
- **Monsieur CHATARD Dominique**
Technicien agricole, CRISTAL UNION, AULNAT.
demeurant à ESPINASSE-VOZELLE
- **Monsieur CHAUVEAU Rémi**
Agent qualifié de fabrication, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à MOULINS
- **Madame CHEMINET Bernadette**
Secrétaire - Comptable, GEN-BIO, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à LA CHAPELAUDE

- **Monsieur CHEVALIER Didier**
Opérateur multipostes, ROBERT BOSCH FRANCE SAS, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur CLEMENT Bernard**
Agent Service Logistique, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à LORIGES
- **Monsieur COGNET Jean-Pierre**
Chargé des moyens communs, NEXTER SYSTEMS, ROANNE.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER
- **Madame DACHÉ Christine**
Assistante comptable, COGEP, SAINT-DOULCHARD.
demeurant à SEUILLET
- **Monsieur DAUMUR Michel**
Monteur soudeur, SERMETO EQUIPEMENT INDUSTRIEL, CREUZIER-LE-NEUF.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur DEGUILHEM Philippe**
Agent de maîtrise Sécurité, ADISSEO FRANCE SAS, COMMENTRY.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur DELANGE Michel**
Technicien supérieur, SOCOPA, VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
demeurant à VICQ
- **Madame DENOMME Nadine**
Employée de bureau, ADREA MUTUELLE, MOULINS.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur DEVAUX Pascal**
Agent d'ordonnancement, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-
LANCY.
demeurant à LUSIGNY
- **Monsieur DODARD Michel**
Agent technique Process, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES
- **Monsieur DONA PEREZ François**
Agent de fabrication, SOMAB, MOULINS.
demeurant à MOULINS
- **Madame DUMONT Patricia**
Hôtesse de caisse, AUCHAN Montluçon, DOMERAT.
demeurant à MONTMARAULT
- **Madame DURIN Martine**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à HYDS
- **Monsieur ESQUER-BAYO José**
Opérateur spécialiste, VIS SAMAR, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à MOULINS

- **Monsieur FAVIER Christian**
Cariste, Sté Commerciale d'Eaux Minérales du Bassin de Vichy, SAINT-YORRE.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF
- **Monsieur FONTANILLES Patrick**
Agent de fabrication, LE RESERVOIR SAS, MONTLUCON.
demeurant à VERNEIX
- **Monsieur FOURNIER Patrice**
Cariste, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à MOULINS
- **Monsieur FRADIN Jean-Louis**
Plombier couvreur, SARL RIBOULET, LE MAYET-DE-MONTAGNE.
demeurant à LE MAYET-DE-MONTAGNE
- **Monsieur FREDIEU Alain**
Agent réception contrôle entrée, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL.
demeurant à VENDAT
- **Madame GACZYNSKI Paulette**
Employée CPAM, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur GALAND Claude**
Agent de maîtrise, ERASTEEL, COMMENTRY.
demeurant à COMMENTRY
- **Monsieur GALL Jean-Michel**
AT Electro technicien, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT
- **Monsieur GARLOT Didier**
Cadre, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA, BOURBON-LANCY.
demeurant à BEAULON
- **Madame GAY Chantal**
Secrétaire de direction, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à SERBANNES
- **Madame GENUA Pascale**
Technicien expérimenté, POLE EMPLOI NORD, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame GERBIER Marie-Thérèse**
Gestionnaire conformité commandes, HANES FRANCE SAS, AUTUN.
demeurant à GARNAT-SUR-ENGIEVRE
- **Monsieur GOSSELIN Gilles**
Opérateur polyvalent multi espèces, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER
- **Monsieur GOURLIER Philippe**
Agent de fabrication polyvalent, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE
- **Monsieur GREUZAT Christian, Jean-Marie**
Superviseur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL

- **Monsieur GUESDON Alain**
Medecin du travail, SSTi03, VICHY.
demeurant à VICHY

- **Monsieur JACQUES Patrick**
Chauffeur livreur poids lourds, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à SAINT-MENOUX

- **Monsieur JAMET Pascal**
Vendeur, ETS DESCOURS & CABAUD RHONE ALPES AUVERGNE, VENISSIEUX.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

- **Madame KLIGENMEYER Isabelle**
Agent d'accueil, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à COMMENTRY

- **Monsieur LABOUREAU Jean-Jacques**
Opérateur conditionnement 3T, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à VALLON-EN-SULLY

- **Madame LAFLEURIEL Christiane**
Adjoint technique 2ème CI - Retraitée, MAIRIE DE SOUVIGNY, SOUVIGNY.
demeurant à SOUVIGNY

- **Monsieur LALOI Joël**
Responsable unité opérative, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à PARAY-LE-FRESIL

- **Monsieur LAURENT Patrick**
Canalisateur, SOGEA RHONE ALPES, VILLEURBANNE.
demeurant à MALICORNE

- **Madame LEFEVRE Françoise**
Technicien Prestations, CPAM de l'Allier, MOULINS.
demeurant à HURIEL

- **Madame LE STUME Marie-Joséphine**
Technicien conseil, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à YZEURE

- **Monsieur LIMOGES Pierre**
AT Qualité, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT

- **Monsieur LOUSA MANSO Luis**
Technicien ordonnancement, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à LUSIGNY

- **Monsieur MARCHE Joël**
Magasinier, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Monsieur MARIBAS Denis**
Préparateur Régleur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à VENDAT

- **Madame MATOUG Colette**
Ouvrière abattage volailles, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à CUSSET
- **Monsieur MAURICE Philippe**
Responsable expéditions, JPM, SAINTE-SAVINE.
demeurant à MOULINS
- **Madame MONTRIGOT Marie-Claire**
Employée commerciale, CARREFOUR MARKET, LE SUBDRAY.
demeurant à COMMENTRY
- **Madame MORIN Colette**
Employée commerciale, SNC MCF Gedimat, YZEURE.
demeurant à YZEURE
- **Monsieur MORTON Michel**
Technicien supérieur, Sté Commerciale d'Eaux Minérales du Bassin de Vichy, SAINT-YORRE.
demeurant à LE MAYET-DE-MONTAGNE
- **Monsieur MURAT Jean-Luc**
Chauffeur magasinier, OCP REPARTITION CLFD, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VICHY
- **Madame NAUDOT Marie-France**
Comptable, UDAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à LUSIGNY
- **Monsieur NESSON Gilles**
Animateur équipe 2T, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à MONTLUCON
- **Madame NEURY Martine, Françoise**
Magasinier réception, PHOENIX PHARMA, CRETEIL.
demeurant à MOULINS
- **Madame PALHARES Maria**
Ouvrière abattage volailles, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à CREUZIER-LE-NEUF
- **Monsieur PANGAUD Gilles**
Responsable logistique, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à HURIEL
- **Madame PASQUET Evelyne**
Retraitée - Conducteur procedes de conditionnement, 3i Nature SAS, SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT.
demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER
- **Madame PHILIPPE Hélène**
Comptable, CAF de l'Allier, MOULINS.
demeurant à SAINT-MENOUX
- **Monsieur PINARDON Serge**
Opticien de précision, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DESERTINES
- **Monsieur PIROL Bernard**
Chef de service expéditeur, VALMONT FRANCE SAS, CHARMEIL.
demeurant à CREUZIER-LE-VIEUX

- **Madame RABIER Lucienne**
Responsable de flux, NEXTER SYSTEMS, ROANNE.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER

- **Monsieur REECHT DAVIER Dominique**
Directeur d'agence, ONET Propeté et Services, MARSEILLE.
demeurant à BELLERIVE-SUR-ALLIER

- **Monsieur REMY James**
Couvreur, SARL BARNICHON, TOULON-SUR-ALLIER.
demeurant à MOULINS

- **Monsieur RENOUX Daniel**
Agent de fabrication, SOMAB, MOULINS.
demeurant à LUSIGNY

- **Monsieur ROUSSILLE Gilles**
Formateur interne, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à COSNE-D'ALLIER

- **Monsieur SANVOISIN Jacques**
Technicien prépa. commandes, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à BEZENET

- **Monsieur SEPTIER Philippe**
Responsable unité opérative, FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE SA,
BOURBON-LANCY.
demeurant à AVERMES

- **Monsieur SOLANGE Jean-Philippe**
Agent de maîtrise, ARRIVE AUVERGNE, SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES

- **Monsieur SOLIGNAT Didier, Gilbert**
Employé, SADILLEK SA, MONTMARAULT.
demeurant à BEZENET

- **Monsieur TAUVERON Jean-Marc**
Opérateur abattage zone sale, SOCOPA VIANDES, CHATEAUNEUF DU FAOU.
demeurant à SAINT-PRIEST-EN-MURAT

- **Monsieur VALADIE Claude**
Technicien d'exploitation, DALKIA, MONTLUCON.
demeurant à LAMAIDS

- **Monsieur VELLARD Dominique**
Monteur, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à PREMILHAT

- **Monsieur VERCRUYSSSE Norbert**
Cadre transport voyageurs, TRANSDEV, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à PREMILHAT

- **Monsieur VERGE Alain**
Responsable d'industrialisation, SAFRAN Electronics & Défense, MONTLUCON.
demeurant à DOMERAT

- **Madame VERNAY Joëlle**

Comptable, LANDIS+GYR, MONTLUCON.
demeurant à MONTLUCON

- **Monsieur VERNIER Bernard**

Conseiller commercial, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à GENNETINES

- **Monsieur VERNOIS Didier**

Responsable technique, VIS SAMAR, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
demeurant à LOUCHY-MONTFAND

- **Monsieur VERSE Gilles**

Opérateur, SUEZ - SRA SAVAC, VAULX-EN-VELIN.
demeurant à CHASSENARD

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Moulins, le 15 décembre 2017

Le Préfet

(Signé)

Pascal SANJUAN

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-29-003

extrait de l'arrêté n°3154/2017 du 29/12/17 portant
renouvellement de l'agrément du comité départemental des
secouristes français Croix Blanche de l'Allier pour les
formations aux 1er secours

PREFECTURE

service interministériel de défense et de protection civile

Extrait de l'arrêté n°1154/2017 en date du 29 décembre 2017 portant renouvellement de l'agrément du comité départemental des secouristes français Croix-Blanche de l'Allier pour les formations aux premiers secours

ARTICLE 1er : Le comité départemental des secouristes français Croix-Blanche de l'Allier est agréé pour assurer les formations suivantes :

- formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1),
- formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1),
- formation aux premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2),
- pédagogie initiale et commune de formateur (PIC F),
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS),
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE FPSC),

ARTICLE 2 : Cet agrément est délivré pour une période de deux ans, à compter de la date de signature du présent arrêté, sous réserve du respect des conditions fixées par le présent arrêté et du déroulement effectif de sessions de formation.

ARTICLE 3 : Le comité départemental des secouristes français Croix Blanche de l'Allier s'engage à :

a) assurer les formations aux premiers secours conformément aux conditions écrites dans le dossier d'agrément déposé à la préfecture, dans le respect de son agrément et des dispositions réglementaires organisant les premiers secours et leur formation ;

b) disposer d'un nombre suffisant de formateurs, médecins et moniteurs, pour la conduite satisfaisante des sessions qu'elle organise ;

c) utiliser des matériels adaptés et spécifiques à chaque formation ;

d) assurer l'organisation, la planification et la mise en œuvre de la formation continue ;

e) adresser pour le 31 janvier au plus tard de chaque année la liste d'aptitude à l'emploi des secouristes, équipiers secouristes, moniteurs des premiers secours et instructeurs de secourisme ;

f) adresser annuellement au préfet un bilan d'activités faisant apparaître notamment le nombre d'auditeurs, le nombre d'attestations délivrées, ainsi que le nombre de participations de ses médecins et moniteurs aux sessions d'examens organisées dans le département.

ARTICLE 4 : S'il est constaté des insuffisances graves dans les activités de l'association, notamment un fonctionnement non conforme aux conditions décrites dans le dossier ou aux dispositions organisant les premiers secours et leur enseignement, le préfet peut :

a) suspendre les sessions de formation ;

b) refuser l'inscription des auditeurs aux examens des différentes formations aux premiers secours ;

c) suspendre l'autorisation d'enseigner des formateurs ;

d) retirer l'agrément.

En cas de retrait de l'agrément, le comité départemental des secouristes français Croix-Blanche de l'Allier ne peut demander de nouvel agrément avant l'expiration d'un délai de six mois.

ARTICLE 5 : Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Moulins, le 29 décembre 2017

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

signé

Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-29-004

extrait de l'arrete n°3155 /2017 du 29/12/17 portant
renouvellement de l'agrément de la délégation territoriale
de la Croix Rouge française pour les formations aux 1er
secours

PREFECTURE

service interministériel de défense et de protection civile

Extrait de l'arrêté n°1154/2017 en date du 29 décembre 2017 renouvellement de l'agrément de la délégation territoriale de l'Allier de la Croix-Rouge française pour les formations aux premiers secours

ARTICLE 1er : La délégation territoriale de l'Allier de la Croix-Rouge française est agréée pour assurer les formations suivantes :

- formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1),
- formation aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1),
- formation aux premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2),
- pédagogie initiale et commune de formateur (PIC F),
- pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en premiers secours civiques (PAE FPSC).

ARTICLE 2 : Cet agrément est délivré pour une période de deux ans, à compter de la notification du présent arrêté, sous réserve du respect des conditions fixées par le présent arrêté et du déroulement effectif de sessions de formation.

ARTICLE 3 : La délégation territoriale de l'Allier de la Croix-Rouge française s'engage à :

a) assurer les formations aux premiers secours conformément aux conditions écrites dans le dossier d'agrément déposé à la préfecture, dans le respect de son agrément et des dispositions réglementaires organisant les premiers secours et leur formation ;

b) disposer d'un nombre suffisant de formateurs, médecins et moniteurs, pour la conduite satisfaisante des sessions qu'elle organise ;

c) utiliser des matériels adaptés et spécifiques à chaque formation ;

d) assurer l'organisation, la planification et la mise en œuvre de la formation continue ;

e) adresser pour le 31 janvier au plus tard de chaque année la liste d'aptitude à l'emploi des secouristes, équipiers secouristes, moniteurs des premiers secours et instructeurs de secourisme ;

f) adresser annuellement au préfet un bilan d'activités faisant apparaître notamment le nombre d'auditeurs, le nombre d'attestations délivrées, ainsi que le nombre de participations de ses médecins et moniteurs aux sessions d'examens organisées dans le département.

ARTICLE 4 : S'il est constaté des insuffisances graves dans les activités de l'association, notamment un fonctionnement non conforme aux conditions décrites dans le dossier ou aux dispositions organisant les premiers secours et leur enseignement, le préfet peut :

a) suspendre les sessions de formation ;

b) refuser l'inscription des auditeurs aux examens des différentes formations aux premiers secours ;

c) suspendre l'autorisation d'enseigner des formateurs ;

d) retirer l'agrément.

En cas de retrait de l'agrément, la délégation territoriale de l'Allier de la Croix-Rouge française ne peut demander de nouvel agrément avant l'expiration d'un délai de six mois.

ARTICLE 5 : Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Moulins, le 29 décembre 2017

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général,

signé

Dominique SCHUFFENECKER

03_Préf_Préfecture de l'Allier

03-2017-12-15-006

PREFECTURE - CABINET - Bureau de la représentation
de l'Etat

Médaille d'honneur régionale départementale et communale - promotion 1er janvier 2018



ARRÊTE N° 3007/2017

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2018

Le Préfet de l'Allier,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

ARRÊTE :

Article 1 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- **Madame AATAR Blandine née CARTOUX**

Assistant socio-éducatif principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à NEUVY.

- **Madame ALLION Véronique**

Adjoint administratif, VILLE DE VICHY - C.C.A.S., demeurant à TOULON-SUR-ALLIER.

- **Madame AUBIN Géraldine**

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.

- **Madame AUREMBOUX Elisabeth née DARMANGEAT**

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- **Madame AUVINET Emmanuèle**

Infirmière D.E. classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à DURDAT-LAREQUILLE.

- **Madame BARBEAUD Pascale**

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- **Madame BARTHELAT Valérie**

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à LE THEIL.

- **Monsieur BAYON Michel**

Conseiller municipal, MAIRIE DE BRESSOLLES, demeurant à BRESSOLLES.

- **Madame BEAUNE Isabelle**

Infirmière en soins généraux et spécifiques, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à DESERTINES.

- **Madame BELOT Christine née COULON**

Adjoint technique 2ème classe, MAIRIE DE FLEURIEL, demeurant à FLEURIEL.

- **Monsieur BENOIT Yanis**

Conducteur ambulancier hors catégorie, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à ESTIVAREILLES.

- **Madame BERGER Isabelle**
Adjoint technique territorial, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.
- **Madame BILLAUD Martine née DUMAS**
Ouvrier principal 2ème classe, EHPAD DE CHANTELLE, demeurant à CHANTELLE.
- **Monsieur BLAIN Didier**
Adjoint technique principal 1ère classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à SAULCET.
- **Madame BLANCHARD Linda**
Infirmière D.E. classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à MONTLUCON.
- **Madame BOUQUELY Patricia**
Adjoint administratif, C.C.A.S. de NERIS-LES-BAINS, demeurant à SAINTE-THERENCE.
- **Madame BOURGOUGNON Annick née RODDE**
Agent des services hospitaliers qualifié, MAISON DE RETRAITE EHPAD SERGE BAYLE, demeurant à SUSSAT.
- **Monsieur BROUARD Xavier**
Adjoint technique principal 2ème classe, SICTOM NORD ALLIER, demeurant à MOULINS.
- **Monsieur BURELLIER Dominique**
Agent technique 1ère classe, MAIRIE DE LAPRUGNE, demeurant à LAPRUGNE.
- **Madame CAFRE Patricia née RAGUSI**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.
- **Monsieur CANIER Bruno**
Agent d'entretien qualifié, EHPAD François Greze, demeurant à JALIGNY-SUR-BESBRE.
- **Madame CARDON Christelle née DESMEE**
Technicienne de laboratoire médical, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Monsieur CHABOT Jean, Jacques**
Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à TREVOL.
- **Madame CHAPISEAU Christine née MONTGILLARD**
Rédacteur, SICTOM NORD ALLIER, demeurant à SAINT-ENNEMOND.
- **Madame CHARPIN Sophie née CHARPIN**
Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à SALIGNY-SUR-ROUDON.
- **Madame CHATARD Carine**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE VENDAT, demeurant à VENDAT.
- **Madame CHEDRU Christelle née CARPENTIER**
Infirmière en soins généraux et spécialisés, EHPAD de GAYETTE, demeurant à SAINT-VOIR.
- **Madame CHEVRIER Pascale**
Agent des services hospitaliers qualifié, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à CHAREIL-CINTRAT.
- **Madame CHEVRIER Sarah**
Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.

- **Madame CHIROL Nathalie**
Infirmière D.E. classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à SAINT-HILAIRE.
- **Monsieur COGNY Bernard**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE DESERTINES, demeurant à DESERTINES.
- **Monsieur COMBAS Yann**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à HURIEL.
- **Monsieur COULON Pascal**
Adjoint technique principal 2ème classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à FOURILLES.
- **Madame CRISPU Emmanuelle née GIRARDOT**
Puéricultrice hors classe, MAIRIE D'AVERMES, demeurant à YZEURE.
- **Monsieur DA CUNHA Eduardo, Jorge**
Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Digoin, demeurant à MOLINET.
- **Madame DA SILVA-ROTAT Marie, Emmanuelle née DA SILVA**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.
- **Monsieur DELEPLANQUE Pascal**
Educateur APS principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à VILLEBRET.
- **Madame DEMAY Catherine née RIVET**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE PREMILHAT, demeurant à PREMILHAT.
- **Monsieur DE PINHO DA SILVA Manuel**
Adjoint technique, MONTLUCON HABITAT, demeurant à MONTLUCON.
- **Madame DERET Chantal née BUSSONNET**
Adjoint administratif territorial, MAIRIE DE VENDAT, demeurant à VENDAT.
- **Monsieur DESBOUYS Michel**
Adjoint technique principal 2ème classe, SIVOM VALLEE DE LA BESBRE, demeurant à LAPALISSE.
- **Madame DUBOIS Jacqueline née COGNET**
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à THIEL-SUR-ACOLIN.
- **Madame DUBUISSON Marie-Claude née GOURIN**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSES.
- **Madame DURONEA Sylvie née AUBERGER**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à VILLEFRANCHE-D'ALLIER.
- **Madame DUTORDOIR Catherine née SAFFRE**
Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.
- **Madame DUTORDOIR Corinne**
Adjoint administratif principal 2ème classe, SDIS DE L'ALLIER, demeurant à AVERMES.
- **Monsieur ESCALES Alain**
Adjoint technique, MAIRIE DE BELLENAVES, demeurant à MONESTIER.
- **Monsieur ESPAGNOL Franck**

Conducteur ambulancier, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à COGNAT-LYONNE.

- Madame EYMARD Nicole née LAURUT

Ancienne maire, MAIRIE DE MARIOL, demeurant à MARIOL.

- Madame FALCOZ Françoise née PROST

Assistant socio-éducatif, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Madame FARGUES Karine née DRUETTE

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

- Madame FAYARD Brigitte née SANLIAS

Adjoint administratif principal 1ère classe - secrétaire de mairie, MAIRIE DE VIEURE, demeurant à TORTEZAIS.

- Madame FONDARD Florence

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à NEUILLY-LE-REAL.

- Monsieur FONTANEL Stéphane

Adjoint technique principal 1ère classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à SAINT-REMY-EN-ROLLAT.

- Madame FORCARD Françoise née VERNEZY

Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, COMMENTRY-MONTMARSAULT-NERIS COMMUNAUTE, demeurant à MONTLUCON.

- Madame FOURNET Nadine

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE BEAULON, demeurant à BEAULON.

- Madame FOURNIER Evelyne

Adjoint administratif hospitalier, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.

- Monsieur FROIDEFOND Lionnel

Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES ST-POURCAIN SIOULE LIMAGNE, demeurant à VICHY.

- Madame GAILLARD Fabienne

Manipulateur d'électroradiologie, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à TOULON-SUR-ALLIER.

- Madame GASS Dominique

Agent de maîtrise, MAIRIE DE DESERTINES, demeurant à DESERTINES.

- Madame GAUME Nathalie née RESTITUITO

Assistant socio-éducatif principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MONTBEUGNY.

- Monsieur GILBERTON Eric

Adjoint technique, VILLE DE MOULINS - C.C.A.S., demeurant à MOULINS.

- Monsieur GIRAUD Franck

Technicien supérieur hospitalier 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à LA CHAPELAUDE.

- Madame GONIN Anne-Lise née CUEGNET

Adjoint administratif principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à YZEURE.

- **Madame GUILLOT Isabelle**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à VICHY.
- **Madame HASNAOUI Myriam née MARTINET**
Assistant socio-éducatif principal, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à YZEURE.
- **Madame HOAREAU Patricia née CHEMINOT**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à YZEURE.
- **Madame HOUX Sandrine née BARTHELEMY**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE BEAULON, demeurant à BEAULON.
- **Monsieur JACQUY Sylvain**
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à ETROUSSAT.
- **Monsieur JOEL Thierry**
Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES, demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
- **Madame KASHI Patricia née BARDET**
Agent social, VILLE DE VICHY - C.C.A.S., demeurant à ABREST.
- **Madame KERVICHE Jacqueline**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à MONTLUCON.
- **Madame KESSLER Blandine née VICTORIN**
Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à TRONGET.
- **Monsieur KOTHE Frédéric**
Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à ROCLES.
- **Monsieur KOZINSKA Philippe**
Adjoint technique principal 1ère classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à MONTAIGU-LE-BLIN.
- **Madame LABERGERIE Brigitte née DUGNAT**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à DOMERAT.
- **Madame LABOURBE Delphine**
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LAPALISSE, demeurant à SAINT-PRIX.
- **Madame LAFFONT Michelle née RENARD**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à MARCILLAT-EN-COMBRAILLE.
- **Monsieur LAMBERT Nicolas**
Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à TREVOL.
- **Madame LAROBÉ Agnès née DEGRAUW**
Accueillante familiale thérapeutique, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à ISLE-ET-BARDAIS.
- **Madame LAURENT Elisabeth née BRULIN**
Agent social principal 2ème classe, VILLE DE VICHY - C.C.A.S., demeurant à VICHY.

- **Madame LE BAIL Valérie née DEBRAY**
Educatrice APS principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à COMMENTRY.
- **Madame LE GOFF Nathalie née VERNAY**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE COMMENTRY, demeurant à DURDAT-LAREQUILLE.
- **Madame LEGUILLON Carol**
Adjoint technique territorial, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.
- **Monsieur LEMMET Laurent**
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à LAPALISSE.
- **Madame LEPINE Kazimiera née LIPINSKA**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à SAINT-LOUP.
- **Monsieur LIMOGES Pierre Alexandre**
Ingénieur principal, NIEVRE HABITAT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
- **Monsieur LOUNISSI Djamel**
Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.
- **Madame MACEL Delphine née PERONNET**
Brigadier chef principal de police municipale, MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES, demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
- **Monsieur MARCHAIS Christian**
Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à TOULON-SUR-ALLIER.
- **Madame MELONI Patricia née BENAUDIN**
Agent social principal 1ère classe, VILLE DE VICHY - C.C.A.S., demeurant à ESPINASSE-VOZELLE.
- **Madame MINARD Stéphanie**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame MOME Christine**
Technicienne de laboratoire, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à NEUVY.
- **Madame MONNOT Valérie née DELAISEMENT**
Adjoint administratif territorial, VILLE DE MOULINS, demeurant à YZEURE.
- **Madame MORAND BARAST Isabelle née MORAND**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.
- **Madame MORLOT Véronique née GIRAUD**
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Digoin, demeurant à CHASSENARD.
- **Madame PACAUT Barbara née BOIZOT**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.
- **Madame PAQUET Françoise**
Adjoint administratif 1ère classe, MAIRIE DE LAPRUGNE, demeurant à SAINT-CLEMENT.
- **Madame PAUL Brigitte née DURBISE**
Accueillante familiale thérapeutique, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à LURCY-LEVIS.

- **Madame PENOT Nadine née FRANCOIS**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à PREMILHAT.
- **Madame PERROT Sylvaine née CHRISTOL**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à MARIGNY.
- **Monsieur PETIT Cyril**
Agent de maîtrise, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
- **Monsieur PETIT-JEAN Sylvain**
Ingénieur principal, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à BRANSAT.
- **Monsieur PLAZENET Frédéric**
Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à DENEUILLE-LES-MINES.
- **Madame RAHARISON Mbololontsoa, Noro**
Diététicienne classe normale, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à LE VERNET.
- **Monsieur RAMONNEAU Jérôme**
Agent de maîtrise, MAIRIE D'AVERMES, demeurant à AVERMES.
- **Madame REAU Martine née TALABART**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Monsieur RENARD Serge**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE BEAULON, demeurant à BEAULON.
- **Monsieur RICHARD Jacques**
Technicien, SDIS DE L'ALLIER, demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER.
- **Madame RODRIGUEZ Martine**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-BESBRE, demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE.
- **Madame ROEDIGER Claudine née AMATHIEU**
Aide médico-psychologique, EHPAD DE CHANTELLE, demeurant à TRONGET.
- **Monsieur ROSSIGNOL Bernard**
Adjoint technique, MAIRIE DE GANNAT, demeurant à MAZERIER.
- **Madame ROUX Jacqueline née FAYET**
Agent social principal 1ère classe, VILLE DE VICHY - C.C.A.S., demeurant à CUSSET.
- **Madame SAMINADIN Sabrina née GUILLEMAUT**
Adjoint territorial d'animation principal 2ème classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.
- **Monsieur SANNIER Bernard**
Brigadier-chef principal, VILLE DE MOULINS, demeurant à NOYANT-D'ALLIER.
- **Madame SARAD Florence**
Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à COSNE-D'ALLIER.
- **Madame SCIBERRAS Sylvie**
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE CHAMALIERES, demeurant à GANNAT.

- **Monsieur SEVESTRE Florent**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame SMIERZCHALSKI Mauricette née GISCOS**
Adjoint technique territorial, MAIRIE DE CLERMONT-FERRAND, demeurant à COMMENTRY.
- **Madame SOUHARSE Marilys**
Attaché, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à MOULINS.
- **Monsieur SOULIER Laurent**
Adjoint technique, MAIRIE DE CHATEL GUYON, demeurant à BELLENAVES.
- **Madame TAIAR Farida née HAOUACHE**
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à MONTLUCON.
- **Madame TAIN Isabelle**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à DEUX-CHAISES.
- **Madame THENOT Danielle née POMMIER**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à NEUVY.
- **Monsieur THEVENIN Yves**
Technicien principal 1ère classe, SDIS DE L'ALLIER, demeurant à AVERMES.
- **Monsieur TOURET Philippe**
Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MONTILLY.
- **Madame TOUZARD-LEVIF Florence née TOUZARD**
Assistant socio-éducatif principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à AUTRY-
ISSARDS.
- **Madame TRIBOULET Nicole née AUBOUARD**
Accueillante familiale thérapeutique, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU,
demeurant à LURCY-LEVIS.
- **Madame VAN HASSELAAR Virginie née LASSERRE**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à NEUVY.
- **Monsieur VARDELLE Fabien**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à SAINT-VICTOR.
- **Madame VERDIER Guislaine née THOISON**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à CONTIGNY.
- **Madame VIEIRA Alexandrine**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à TREVOL.
- **Madame VOIGNIER Delphine née AUBIN**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame ZASTAWNY-MARTIN Valérie**
Moniteur Educateur, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à
COULEUVRE.
- **Monsieur ZEKRAOUI Rabah**
Agent de maîtrise, MONTLUCON HABITAT, demeurant à MONTLUCON.

Article 2 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale VERMEIL est décernée à :

- **Madame AUBERGER Brigitte née MOREAU**
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à COMMENTRY.
- **Monsieur AURAMBOU Michel**
Agent de maîtrise, SICTOM NORD ALLIER, demeurant à YZEURE.
- **Madame BACCHI Christine**
Adjoint administratif hospitalier, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame BARRET Muriel**
Aide-soignante, EHPAD François Greze, demeurant à LAPALISSE.
- **Monsieur BEAULANDE Jean-Pierre**
Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à NOYANT-D'ALLIER.
- **Madame BERNARDON Josette**
Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE BELLENAVES, demeurant à BELLENAVES.
- **Madame BONIN Dominique née BOUTONNAT**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.
- **Monsieur BONJEAN Joël**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.
- **Madame BOUDONNAT Martine née PELLEVENT**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
- **Madame BOURIQUAT Aline née FOURNIER**
Infirmière D.E. classe supérieure - cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à MONTLUCON.
- **Madame BREA Catherine née ALVAREZ**
Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.
- **Monsieur BREROT Didier**
Adjoint technique territorial principal 2ème classe, MOULINS HABITAT, demeurant à YZEURE.
- **Monsieur CAILLOT Jean**
Conseiller des APS principal, MONTLUCON COMMUNAUTE, demeurant à NERIS-LES-BAINS.
- **Monsieur CAS Frédéric**
Agent de maîtrise principal, MAIRIE D'AVERMES, demeurant à YZEURE.
- **Madame CHAUSSAROUX Nathalie née PLAULT**
Infirmière soins généraux et spécialisés 1er grade, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
- **Madame CHEMINOT Sylvie**
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
- **Madame CHERRUAULT Florence née VALDANT**

Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.

- Madame CHRETIENNOT Sandrine

Ouvrier principal 2ème classe, EHPAD François Greze, demeurant à LE BREUIL.

- Monsieur COLOCCI Bernard

Technicien principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE, demeurant à YZEURE.

- Madame CORNELOUP Yvette née BEURRIER

Assistant socio-éducatif principal, DEPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE, demeurant à AVRILLY.

- Madame DA COSTA MOREIRA Annie née BOIZOT

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.

- Madame DANLOUP Nicole

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.

- Monsieur DECLODURE Philippe

Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à MONTLUCON.

- Madame DEFAIN Patricia

Directeur des soins, CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE AINAY LE CHATEAU, demeurant à MOULINS.

- Monsieur DESCLOUX Laurent

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE DESERTINES, demeurant à DESERTINES.

- Madame DODAT Martine

Rédacteur - Gestionnaire urbanisme, AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER, demeurant à BOUCE.

- Madame DOZIERES Marie-Hélène

Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Monsieur DUBUIS Didier

Adjoint technique principal 2ème classe des Ets d'enseignement, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à LAPALISSE.

- Madame DUCOUT Bernadette née AUBOUARD

Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

- Madame DUGNAT Pascale née QUEFELEC

Rédacteur, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à LAVAUT-SAINTE-ANNE.

- Madame FARACO Joëlle née RAYMOND

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à SAINT-ANGEL.

- Monsieur FORT Philippe

Adjoint des cadres hospitaliers classe exceptionnelle, EHPAD de GAYETTE, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Monsieur FRADIER Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à MONTLUCON.

- Madame FROGER Elisabeth

Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à SAINT-AUBIN-LE-MONIAL.

- Madame GIDON Martine née MELZER

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Monsieur GIGANON Manoël

Ouvrier principal 1ère classe, EHPAD DE CHANTELLE, demeurant à CHANTELLE.

- Madame GILBERT Françoise

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à SAINT-LEOPARDIN-D'AUGY.

- Monsieur GONINET Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER, demeurant à SERBANNES.

- Madame GUYOT Marie-Françoise née JOUAT

Rédacteur, MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Madame HABRIAS Sylvie

Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à MONTLUCON.

- Madame JEANDEAUX Isabelle

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE DOMERAT, demeurant à DOMERAT.

- Madame KACZMAREK Viviane née FAUCHERE

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à SAINT-VICTOR.

- Madame LABONNE Sylvie

Agent des services hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Madame LABOUE-TESSIER Laurence née TESSIER

Assistante médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER SAINT-AMAND-MONTROND, demeurant à TREVOL.

- Monsieur LASNE Eric

Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Monsieur LEYREM Bernard

Adjoint technique principal 2ème classe, MAIRIE DE COMMENTRY, demeurant à COMMENTRY.

- Madame LOURENCO Anne-Marie née DUBOST

Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.

- Madame MARTINANT Dominique

Infirmière cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Madame MASSOLO Brigitte née BOTTILAGINE

Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à BEZENET.

- Madame METAYER Sylvie

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.

- Madame MICHAUD Brigitte née CRAISSAC

Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à VAUMAS.

- **Madame MICHAUD Véronique née BOGUSLAWSKI**
Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à COMMENTRY.
- **Monsieur MINARD Jean Pierre**
Agent de maîtrise, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à VAUX.
- **Monsieur NEURY Jean-François**
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, EHPAD de GAYETTE, demeurant à MONTOLDRE.
- **Madame PALISSON Anne**
Adjoint des cadres hospitaliers, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame PEDERGNANA Maryse née AUBERGER**
Infirmière D.E. classe supérieure, EHPAD DE CHANTELLE, demeurant à CHANTELLE.
- **Madame PERROT Dominique née SANVOISIN**
Attaché principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à COSNE-D'ALLIER.
- **Madame PETTERSIN Christine née VALENT**
Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame PINEL Françoise**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.
- **Madame PLAZENET Marie-Thérèse née VIROLLET**
Attaché, MAIRIE DE VENDAT, demeurant à ESCUROLLES.
- **Madame POGOVZELSKI Catherine née AUROY**
Agent des services hospitaliers qualifié classe normale, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.
- **Madame PONCHANT Annie née BLUY**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à CONTIGNY.
- **Madame PORTE Françoise née MAITRE**
Bibliothécaire, MAIRIE DE GANNAT, demeurant à GANNAT.
- **Madame RABET Isabelle née MATAGNE-NUGUES**
Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame RODIER Brigitte**
Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE LAPALISSE, demeurant à LAPALISSE.
- **Madame RONDEPIERRE Annie**
Aide-soignante, EHPAD François Greze, demeurant à BARRAIS-BUSSOLLES.
- **Madame ROSSIGNOL Chantal née GUILLAUMIN**
Infirmière D.E. classe normale, EHPAD DE CHANTELLE, demeurant à CHANTELLE.
- **Monsieur SAPIN François**
Aide-soignant principal, EHPAD de GAYETTE, demeurant à MONTOLDRE.
- **Monsieur SAUDOIS Jérôme**
Infirmier soins généraux et spécialisés 1er grade, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

- Monsieur SENOTIER Pascal

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à MONTLUCON.

- Monsieur SIMONNETON Michel

Adjoint technique territorial, MAIRIE DE PREMILHAT, demeurant à PREMILHAT.

- Monsieur SIROTEAU Michel

Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE DOMPIERRE-SUR-BESBRE, demeurant à DOMPIERRE-SUR-BESBRE.

- Madame TALBOT Marie-Claire née ROUDIER

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à AVERMES.

- Madame TATE Laurence

Animateur principal 1ère classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à MOULINS.

- Monsieur TISSIER Alain

Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE D'AVERMES, demeurant à AVERMES.

- Madame VALLET Sylvie née MATHE

Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE D'AVERMES, demeurant à TREVOL.

- Madame VANNIER Nicole

Attaché territorial, MAIRIE DE PREMILHAT, demeurant à MONTLUCON.

- Monsieur WILLIAMS Philippe

Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE GANNAT, demeurant à POEZAT.

Article 3 : la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- Madame BALLY Isabelle née GIRANTON

Aide-soignante principale, EHPAD - RÉSIDENCE MARCELLIN VOLLAT, demeurant à CHASSENARD.

- Madame BANASZKIEWIEZ Brigitte

Assistant médico-administratif, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.

- Madame BARTHOMEUF Patricia

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Monsieur BERGER Pascal

Agent de maîtrise principal, VILLE DE MOULINS, demeurant à LUSIGNY.

- Monsieur BERNARD Florent

Agent de maîtrise principal, MONTLUCON HABITAT, demeurant à HURIEL.

- Madame BERTHOU Christine née LAJARGE

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à TRONGET.

- Madame BEUNIER Martine née COMBES

Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Monsieur BIAU Christian

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à AVERMES.

- **Madame BONHOMME Marie, Thérèse**
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE BESSAY-SUR-ALLIER, demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.
- **Monsieur BONHOUR Gilles**
Adjoint technique principal 1ère classe, MAIRIE DE GANNAT, demeurant à GANNAT.
- **Madame BOUGEROL Huguette née RAYMOND**
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à LA CELLE.
- **Madame BOUNAB Agnès née VENIANT**
Infirmière D.E. classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER COEUR DU BOURBONNAIS, demeurant à BUXIERES-LES-MINES.
- **Monsieur BRUN Daniel**
Agent de maîtrise, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à TARGET.
- **Madame BURTIN Marie, Noëlle née ROCH**
Attaché principal, SDIS DE L'ALLIER, demeurant à AVERMES.
- **Madame CACCIOPPOLI Chantal née MARTINAT**
Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à AVERMES.
- **Madame CHAILLER Chantal**
Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à VICHY.
- **Madame CHAMIGNON Marie-Anne née LAYNAT**
Aide-soignante principale, CENTRE HOSPITALIER DE BOURBON L'ARCHAMBAULT, demeurant à BOURBON-L'ARCHAMBAULT.
- **Madame CHARASSE Jocelyne née GRANT**
Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, EHPAD François Greze, demeurant à NIZEROLLES.
- **Monsieur CHEMORIN Roger**
Maître ouvrier principal, EHPAD François Greze, demeurant à LAPALISSE.
- **Madame COGNY Danielle née AUROY**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à NERIS-LES-BAINS.
- **Monsieur CONY Philippe**
Technicien principal 1ère classe, VILLE DE MOULINS, demeurant à AVERMES.
- **Monsieur DAFFIX Jean**
Adjoint technique, MAIRIE DE MONTMARAULT, demeurant à MONTMARAULT.
- **Monsieur DAMOISEAU Dominique**
Infirmier, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à AVERMES.
- **Madame DARQUE Pascale**
Manipulateur d'électroradiologie, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.
- **Madame DE CAROLIS Françoise née MARCHE**
Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à MONTLUCON.
- **Monsieur DELORME Michel**

Adjoint technique principal 2ème classe, DEPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE, demeurant à GARNAT-SUR-ENGIEVRE.

- Madame DESGRANGES Claudette née MINARD

Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à MERCY.

- Madame DIOT Marie-Laure née MARTIN

Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à TREVOL.

- Madame DOUNIAU-FRANCOIS Françoise née DOUNIAU

Directrice d'établissement sanitaire, social et médico-social, EHPAD de GAYETTE, demeurant à SAINT-HILAIRE.

- Madame DUBRAYS Maryse née GROMAIRE

Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à LE VERNET.

- Madame GARROUSTE Christiane

A.T.S.E.M. principal 2ème classe, MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER, demeurant à VARENNES-SUR-ALLIER.

- Madame GEOFFROY Sylvie née BORD

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à TREVOL.

- Monsieur JARDILLIER Daniel

Infirmier, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à BRESSOLLES.

- Monsieur LARONDE Jean-Pierre

Infirmier, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à COULANDON.

- Madame LECLERC Agnès née FAYNEL

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à LUSIGNY.

- Monsieur LECOMTE Thierry

Agent de maîtrise, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à JENZAT.

- Monsieur LONGUEVILLE Pierre

Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- Monsieur MARTIN Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à ESCUROLLES.

- Monsieur MATICHARD Patrice

Adjoint technique principal 1ère classe, SICTOM SUD-ALLIER, demeurant à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE.

- Monsieur MAUCCI Laurent

Agent des services hospitaliers qualifié classe supérieure, CENTRE HOSPITALIER DE NERIS-LES-BAINS, demeurant à VILLEBRET.

- Madame MICHARD Josiane née BARDOT

Attaché territorial principal, MONTLUCON HABITAT, demeurant à MONTMARAULT.

- Madame PEDRAZA Mireille

ATSEM principal 2ème classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à CHAMBLET.

- Madame PERIOT Reine née DATIN

Assistante familiale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à AVERMES.

- **Madame PEROT Sylvie**

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MOULINS.

- **Madame SENOTIER Chantal**

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à AVERMES.

- **Madame SUTRA Charlotte née WASILEWSKI**

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à MERCY.

- **Madame THOMIN Marie-France née LARONDE**

Ouvrier principal, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- **Madame TRONCHE Murielle**

Adjoint administratif principal 2ème classe, MAIRIE DE MONTLUCON, demeurant à LIGNEROLLES.

- **Monsieur VALNAUD Robert**

Adjoint technique principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER, demeurant à BESSAY-SUR-ALLIER.

- **Monsieur VENASSON Dominique**

Aide-soignant, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à YZEURE.

- **Madame WILTGEN Marie-Agnès née SOULIER**

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER MOULINS-YZEURE, demeurant à GENNETINES.

Article 4 : le sous-préfet, directeur de cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins, le 15 décembre 2017

Le Préfet,

signé

Pascal SANJUAN

63_REC_Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

03-2017-12-11-002

**ARRETE RECTORAL DU 11 DECEMBRE 2017
MODIFIANT L'ARRETE RECTORAL DU 05
OCTOBRE 2017 PORTANT DELEGATION DE
SIGNATURE A CERTAINS PERSONNELS DU
RECTORAT EN MATIERE D'ADMINISTRATION
GENERALE**

ARRETE RECTORAL DU 11 DECEMBRE 2017 MODIFIANT L'ARRETE RECTORAL DU 05 OCTOBRE 2017 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A CERTAINS PERSONNELS DU RECTORAT EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE

VU le Code de l'Education; notamment ses articles D 222-27, R442-33, R 914-1 et suivants (personnels des établissements d'enseignement privés) D 336-49 à D 336-58 (diplôme de technicien breveté), D 337-49 (règlement général des Brevets d'Etudes Professionnelles délivrés par le ministre de l'Education nationale), D 334-2 à D 334-21 (règlement général du baccalauréat général), D 336-1 à D 336-94 (règlement général du baccalauréat technologique), D 337-22 (Certificat d'Aptitude Professionnelle), D 337-51 à D 337-171 (règlement général du baccalauréat professionnel), D 337-95 à D 337-124 (règlement général des Brevets professionnels), D 643-1 et suivants (brevet de technicien supérieur) ;

Rectorat

Service Des Affaires Juridiques

2017/2018- DEL-ADM-n° 02

Affaire suivie par
Lynda JONNON
Téléphone
04 73 99 30 19

Mél.
lynda.jonnon
@ac-clermont.fr

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et ses textes d'application ;

VU la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat et ses textes d'application ;

VU le décret du 11 mai 1937 modifié, fixant le statut des maîtres et maîtresses d'internat des lycées et collèges

VU le décret 62-379 du 3 avril 1962 modifié, fixant les dispositions applicables aux maîtres auxiliaires des écoles normales primaires, des lycées classiques, modernes et techniques et des collèges d'enseignement technique et aux maîtres d'éducation physique relevant du Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports, et sa circulaire d'application du 12 avril 1963 ;

VU le décret 86-83 du 17 janvier 1986, modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

VU le décret 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les changements de résidence des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat , des établissements publics nationaux et de certains organismes conventionnés;

VU le décret 2006-781 du 03 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

VU le décret du 1^{er} mars 2012 portant nomination de Madame Marie-Danièle CAMPION, professeur des universités, en qualité de recteur de l'Académie de CLERMONT-FERRAND ;

VU le décret n° 2008-1518 du 30 décembre 2008 modifiant le décret n° 83-1033 du 3 décembre 1983 portant statuts particuliers des corps de l'administration scolaire et universitaire et fixant les dispositions applicables à l'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire ;

VU l'arrêté du 23 septembre 1992, portant délégation permanente de pouvoirs aux Recteurs d'Académie pour prononcer les décisions relatives à la gestion des élèves professeurs des écoles et des professeurs des écoles stagiaires ;



2 / 9

VU l'arrêté du 14 mai 1997 modifié, portant délégation permanente de pouvoirs en matière de gestion des personnels d'encadrement ;

VU l'arrêté du 11 septembre 2003, portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains agents non titulaires des services déconcentrés et des établissements publics relevant du ministère chargé de l'Education nationale;

VU l'arrêté du 9 août 2004 portant délégation de pouvoirs du Ministre de l'Education nationale aux Recteurs d'Académie en matière de gestion des personnels enseignants, d'éducation, d'information et d'orientation de l'enseignement du second degré,

VU l'arrêté du 05 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du Ministère de l'Education Nationale ;

VU l'arrêté rectoral en date du 22 septembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Benoît VERSCHAEVE, Secrétaire Général de l'Académie de Clermont-Ferrand, à Madame Béatrice CLEMENT, adjointe au secrétaire général de l'académie , à Monsieur Dominique BERGOPSOM, secrétaire général adjoint de l'académie ;

VU l'arrêté rectoral du 05 octobre 2017 portant délégation de signature à certains personnels du rectorat en matière d'administration générale ;

Article 1er :

L'arrêté rectoral du 05 octobre 2017 portant délégation de signature à certains personnels du rectorat en matière d'administration générale est modifié en ce qui concerne les délégataires de la **Division des examens et concours**.

Au lieu de M. Yves GORCZYCA, Chef du bureau des baccalauréats général, technologique et professionnel lire **Madame Christelle GRAVIERE, Chef du bureau des baccalauréats général, technologique et professionnel**

Article 2 :

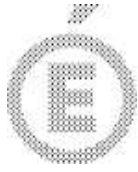
Le reste des dispositions de l'arrêté précité est inchangé.

Article 3 :

Compte tenu de la modification apportée à l'article 1^{er}, du présent arrêté, la rédaction de l'arrêté du 05 octobre 2017 portant délégation de signature à certains personnels du rectorat en matière d'administration générale est la suivante :

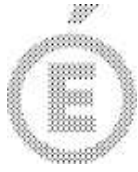
Article 1^{er} :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Benoît VERSCHAEVE, Secrétaire général de l'Académie de CLERMONT-FERRAND, de Madame Béatrice CLEMENT, adjointe au secrétaire général de l'académie, de Monsieur BERGOPSOM, secrétaire général adjoint de l'académie, la délégation de signature qui leur est confiée par l'arrêté du 22 septembre 2017 sera exercée par les chefs de division, de service et personnels ci-dessous désignés, dans les domaines de compétence limitativement énumérés :



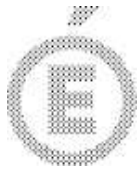
3 / 9

Direction des Ressources Humaines	
<p>Mme Bernadette RAGE Chef de la Division des Personnels Enseignants et Madame Valérie LIONNE Adjointe à la Chef de la Division des Personnels Enseignants</p> <p><u>En cas d'empêchement de Monsieur BERGOPSOM</u></p>	<ul style="list-style-type: none">-Procès-verbaux d'installation-Arrêtés de remplacement de personnel-Arrêtés d'admission au bénéfice du remboursement des frais de changement de résidence-Etats de liquidation de vacances-Autorisation et refus de cumul-Etats de services pour l'admission à concourir et l'admission à la retraite.-Certificats d'exercice-Attestations de salaire pour le paiement des indemnités journalières de sécurité sociale (personnels non titulaires)-Attestations destinées à Pôle emploi-Demandes d'immatriculation des assistants étrangers pour les langues vivantes <p>-Contrats et avenants de recrutement des agents non-titulaires enseignants</p> <p>-Retenues sur traitement</p> <p>-Convocation aux CAPA</p>
<p>Mme Josette COLLAY Chef du service des prestations et des pensions</p> <p><u>En cas d'absence ou d'empêchement de Madame COLLAY</u></p> <p>Victorien CONNOIS Sandra PACHOT Sylvie VAN DER ZON</p>	<ul style="list-style-type: none">-Notification concernant l'allocation de retour à l'emploi-Décision de refus d'allocation de retour à l'emploi-Imprimé de liaison-Annexe 3 formation-Etats authentifiés des services pour validation-Certificats d'exercice-Etats des sommes à payer au titre des ARE-Relevés des cotisations vieillesse susceptibles d'annulation dans le cadre de la validation des services auxiliaires-Décisions d'octroi et de refus de congés pour accident de service et du travail-Décisions d'attribution des aides, des prêts et des prestations liés à l'Action sociale-Octroi ou refus de prise en charge des prestations en nature (frais médicaux et pharmaceutiques) <p>-Notification concernant l'allocation de retour à l'emploi</p> <p>-Décision de refus d'allocation de retour à l'emploi</p> <p>-Imprimé de liaison</p> <p>-Annexe 3 formation</p>



4 / 9

<p><i>Mme Sandy BURNOL</i> <i>Chef de la Division des personnels</i> <i>d'Encadrement, Ingénieurs, Administratifs,</i> <i>Techniques, de Santé et de Services</i></p> <p><u>En cas d'empêchement de Monsieur</u> <u>BERGOPSOM</u></p>	<ul style="list-style-type: none">-Procès-verbaux d'installation-Extrait d'arrêtés de mutation des personnels ATSS-Arrêtés d'admission et de refus au bénéfice du remboursement des frais de changement de résidence-Attestations de salaire destinées à Pôle emploi-Attestations de salaire pour le paiement des indemnités journalières de maladie, maternité <ul style="list-style-type: none">-Contrats et avenants de recrutement des agents non-titulaires administratifs-Retenues sur traitement-Convocation aux CAPA
<p><i>Mme Christine FAUCHON</i> <i>Chef de la Division de l'enseignement privé</i></p> <p><i>M. Pierre BOISSEAU</i> <i>Adjoint Division de l'enseignement privé</i></p> <p><i>M. Jean-Christophe BAILLY</i> <i>Mme Véronique DUMAS</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Arrêtés de suppléance et de remplacement-Arrêtés d'admission et de refus d'admission au bénéfice du remboursement des frais de changement de résidence- Retenues sur traitement- Etats des services- Autorisations et refus d'autorisation d'absence pour formation des enseignants du privé- Etats de grève- Fiches de notation administrative des enseignants du privé- Autorisations et refus d'autorisation d'enseigner dans l'enseignement supérieur- Structure pédagogique et dotation pour les établissements d'enseignement privé- Attribution des heures supplémentaires pour l'enseignement privé (à l'exception des personnels affectés dans les services académiques)- Décisions d'octroi et décision de refus d'octroi des CLM et CLD <ul style="list-style-type: none">- Autorisations et refus d'autorisation d'absence pour formation des enseignants du privé- Autorisations et refus d'autorisation de cumul d'activité
Division des examens et concours	
<p><i>Madame Danièle BONHOMME</i> <i>Chef de la Division des examens et concours</i></p>	<p>-Tous les actes relatifs à l'organisation des examens déconcentrés au niveau académique; ainsi que les relevés, attestations, ampliations et certificats concernant les examens et concours déconcentrés au niveau académique, y compris les décisions de dérogation concernant les inscriptions au(x) :</p>



5 / 9

**baccalauréat général,
*baccalauréat professionnel,
*baccalauréat technologique,
*brevet professionnel,
*brevet de technicien supérieur,
*diplômes relevant de l'expertise comptable,
*certificats d'aptitude professionnelle,
*brevets des études professionnelles,
*diplôme national du brevet,
*certificat de formation générale,
*brevet des métiers d'art,
*brevet d'initiation aéronautique,
*certificat d'aptitude à l'enseignement
aéronautique,
*certificat de préposé au tir,
*certification en langue,
*concours général des lycées,
*concours général des métiers,
*diplôme de conseiller en ESF,
*diplôme de compétence en langue,
*diplôme de technicien des métiers du spectacle,
*diplôme d'expert automobile,
*diplômes et brevets de technicien,
*diplômes de l'enseignement spécialisé,
*épreuves anticipées,
*épreuves relevant de l'éducation physique et
sportive,
*mentions complémentaires niveau 4,
*mentions complémentaires niveau 5,
*olympiades de mathématiques,
*travaux pédagogiques encadrés,
*diplômes des métiers d'art.
diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)

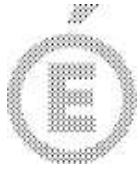
*-Tous les actes relatifs à l'organisation des concours déconcentrés au niveau académique, ainsi que les relevés, attestations, ampliations et certificats concernant les concours déconcentrés au niveau académique, y compris les décisions de dérogation concernant les inscriptions :
aux concours de recrutement du personnel enseignant du premier degré et du second degré.

-Notifications de rejet pour irrecevabilité des candidatures aux concours pour le recrutement des enseignants et pour le recrutement des personnels ATSS.

-Décision de recevabilité des demandes de validation des acquis de l'expérience.

-Décisions d'irrecevabilité des demandes de validation des acquis de l'expérience.

-Convocation des commissions d'élaboration des



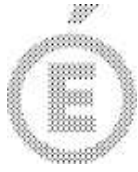
6 / 9

	<i>sujets.</i>
<p><i>Mme Christelle GRAVIERE</i> <i>Chef du bureau des baccalauréats</i> <i>général, technologique et professionnel</i></p>	<p><i>-Décisions de dérogation concernant les inscriptions au(x) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>*baccalauréat général,</i><i>*baccalauréat technologique,</i><i>*baccalauréat professionnel,</i><i>*olympiades de mathématiques,</i><i>*travaux pédagogiques encadrés,</i><i>*mentions complémentaires niveau 4,</i><i>* brevet des métiers d'art,</i><i>* diplôme de technicien des métiers du spectacle.</i><i>*concours général des métiers,</i> <p><i>-Convocations des jurys.</i></p> <p><i>-Relevés de notes obtenues à ces examens.</i></p> <p><i>-Certificats de fin d'études secondaires.</i></p> <p><i>-Attestations de réussite à ces examens.</i></p> <p><i>-Convocations et attestations de présence des candidats.</i></p> <p><i>-Convocations des surveillants et attestations de "service fait".</i></p> <p><i>-Consignes et documents relatifs à l'inscription, l'organisation des épreuves des corrections et des jurys de délibération.</i></p> <p><i>-Convocation des commissions d'élaboration des sujets.</i></p> <p><i>-Décision d'aménagement et de refus d'aménagement d'épreuves pour candidats handicapés.</i></p>
<p><i>Mme Nicole MARTIN</i> <i>Chef du bureau du brevet de technicien</i> <i>supérieur, des diplômes comptables</i> <i>supérieurs, du diplôme national du brevet et</i> <i>du certificat de formation générale</i></p>	<p><i>-Décisions de dérogation concernant les inscriptions au(x) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>*brevet de technicien supérieur,</i><i>*diplômes relevant de l'expertise comptable,</i><i>*diplôme national du brevet,</i><i>* certificat de formation générale,</i><i>* diplôme des métiers d'art,</i><i>*diplôme de conseiller en ESF,</i><i>*diplôme d'expert automobile</i><i>* diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA)</i> <p><i>-Convocation des jurys.</i></p> <p><i>-Relevés de notes obtenues à ces examens.</i></p> <p><i>-Attestations de réussite à ces examens.</i></p> <p><i>-Convocations et attestation de présence des candidats.</i></p> <p><i>-Convocations des surveillants et attestations de "service fait".</i></p> <p><i>-Consignes et documents relatifs à l'inscription, l'organisation des épreuves, des corrections et des jurys de délibération.</i></p>



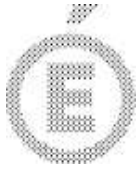
7 / 9

	<ul style="list-style-type: none">-Convocation des commissions d'élaboration des sujets.-Décision d'aménagement et de refus d'aménagement d'épreuves pour candidats handicapés.
<p style="text-align: center;"><i>Mme Marie-Claude CHERASSE</i> <i>Chef du bureau des examens professionnels et de l'éducation physique et sportive</i></p>	<ul style="list-style-type: none">-Décisions de dérogation concernant les inscriptions aux :<ul style="list-style-type: none">*certificats d'aptitude professionnelle,*aux brevets d'études professionnelles,*au brevet professionnel,*certification en langue,*aux épreuves relevant de l'éducation physique et sportive.* mentions complémentaires V-Convocation des jurys.-Relevés de notes obtenues à ces examens.-Attestations de réussite aux examens.-Convocations et attestation de présence des candidats.-Convocations des surveillants et attestations de "service fait".-Consignes et documents relatifs à l'inscription, l'organisation des épreuves, des corrections et des jurys de délibération.-Convocation des commissions d'élaboration des sujets.-Décision d'aménagement et de refus d'aménagement d'épreuves pour candidats handicapés. <p style="text-align: center;"><i>Education Physique et Sportive :</i></p> <ul style="list-style-type: none">-Convocation des commissions de validation des structures.-Convocations des candidats.-Convocations des jurys.-Attestations de présence des candidats.
<p style="text-align: center;"><i>Mme Colette GRANSEIGNE</i> <i>Chef du bureau des concours enseignants et administratifs</i></p>	<ul style="list-style-type: none">-Décisions de dérogation (demande de changement de centre d'écrit) concernant les concours de recrutement du personnel enseignants du premier et du second degré.-Notifications de rejet pour irrecevabilité des candidatures aux concours pour le recrutement des enseignants et pour le recrutement des personnels Administratifs ATSS.-Convocation des jurys.-Relevé de notes obtenues à ces concours.-Ampliations des arrêtés rectoraux délivrant la certification complémentaire aux enseignants du premier et du second degré.



8 / 9

	<ul style="list-style-type: none">-Convocations et attestation de présence des candidats.-Convocations des surveillants et attestations de "service fait".-Consignes et documents relatifs à l'inscription, l'organisation des épreuves, des corrections et des jurys de délibération.-Convocation des commissions d'élaboration des sujets.- Décisions de dérogation concernant les inscriptions au(x):<ul style="list-style-type: none">*concours général des lycées,* brevet d'initiation aéronautique,*certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique,*diplômes de l'éducation spécialisée,*diplôme de compétence en langue.-Convocation des jurys.-Relevés de notes obtenues à ces examens.-Convocations et attestations de présences des candidats.-Convocations des surveillants et attestations de « services faits ».-Consignes et documents relatifs à l'inscription, l'organisation des épreuves, des corrections et des jurys de délibérations.-Décision d'aménagement et de refus d'aménagement d'épreuves pour candidats handicapés
Direction de la Performance et de la Modernisation de l'Action Publique	
Monsieur Alain CHASSANG Conseiller technique - Chef de la Division de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'immobilier	<ul style="list-style-type: none">-Ampliations d'arrêtés-Autorisations de délivrances de duplicata de diplômes de l'enseignement supérieur sauf baccalauréat- Homologation de diplômes de l'enseignement supérieur sauf baccalauréat
Service des Affaires Juridiques	
Madame Marie-Antoine TAREAU Chef du Service des Affaires Juridiques <u>En cas d'absence du Recteur, du Secrétaire Général, des Adjointes au Secrétaire Général et de Madame TAREAU</u> Mme Lynda JONNON	<ul style="list-style-type: none">- Mémoires en défense- Toute correspondance adressée aux juridictions- Réponses aux demandes émanant de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère de l'Education nationale, de l'agent judiciaire de l'Etat <ul style="list-style-type: none">- Mémoires en défense



Article 3 :

Le Secrétaire général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-De-Dôme.

9 / 9

Clermont-Ferrand, le 11 décembre 2017

Le recteur de l'académie

SIGNE

Marie-Danièle CAMPION

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

03-2017-12-06-006

Arrêté n°2017-7134

Portant modification de la dotation globale de financement
2017 du Centre d'Accueil et
d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les
Usagers de Drogues (CAARUD) – 16 rue
Châtelet 03100 MONTLUÇON géré par l'ANPAA

Arrêté n°2017-7134

Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) – 16 rue Châtelet 03100 MONTLUÇON géré par l'ANPAA

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2017 fixant pour l'année 2017 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 fixant pour l'année 2017 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction ministérielle n° DGCS/SD5C/DSS/DGS/2017/142 du 27 avril 2017 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2017 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 4246/2006 du 22 décembre 2006 portant autorisation de création d'un Centre d'Accueil et d'accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CARRUD) à Montluçon ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Auvergne n° 2011-DT03-278 du 22 juillet 2011 portant prolongation de l'autorisation de fonctionnement du Centre d'Accueil et d'accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CARRUD) de Montluçon géré par l'ANPAA de Moulins (Allier) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes n° 2017-4173 du 28 Juillet 2017 portant détermination de la dotation globale de financement 2017 du Centre d'Accueil et d'accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CARRUD) de Montluçon géré par l'ANPAA de Moulins (Allier) ;

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2017 transmises par l'association 27 octobre 2016 ;

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du CAARUD géré par l'association ANPAA (N° FINESS 03 000 277 8) sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	24 555,12 €	201 942,91 €
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	151 733,03 €	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	24 654,76 €	
	Déficit de l'exercice N-1	1 000 €	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	201 942,91 €	201 942,91 €
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du CAARUD géré par l'association ANPAA est fixée à **201 942,91 euros**.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2018, la dotation provisoire du CAARUD géré par l'association ANPAA à verser au titre de l'exercice 2018 est fixée à **199 836,91 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : La directrice de la santé publique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 06/12/2017

La Directrice de la délégation départementale de l'Allier

Signé

Mme Christine DEBEAUD

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

03-2017-12-06-007

Arrêté n°2017-7135 Portant modification de la dotation
globale de financement 2017 du Centre de Soins,
d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
(CSAPA) – 19 rue Delorme 03000 MOULINS- géré
par l'association ANPAA

Arrêté n°2017-7135

Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) – 19 rue Delorme 03000 MOULINS- géré par l'association ANPAA

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2017 fixant pour l'année 2017 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 fixant pour l'année 2017 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction ministérielle n° DGCS/SD5C/DSS/DGS/2017/142 du 27 avril 2017 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2017 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 4244/2009 du 30 décembre 2009 portant autorisation de création d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A.) Généraliste sur les secteurs de Montluçon et Vichy et Spécialisé dans la prise en charge et la réduction des risques pour l'alcool et le tabac pour le secteur de Moulins ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Auvergne n° DT03-2012-213 du 27 décembre 2012 portant prolongation de l'autorisation de fonctionnement du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A.) géré par l'ANPAA de Moulins (Allier) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes n° 2017-4172 du 03 Août 2017 portant détermination de la dotation globale de financement 2017 du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) – 19 rue Delorme 03000 MOULINS- géré par l'association ANPAA ;

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2017 transmises par l'association le 27 octobre 2016 ;

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du CSAPA géré par l'association ANPAA (N° FINESS 03 078 626 3) sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	50 124,25 €	1 204 120,17€
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	925 224,74€	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	228 771,18 €	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	1 203 120,17 €	1 204 120,17€
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	
	Excédent de l'exercice N-1	1000 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du CSAPA géré par l'association ANPAA est fixée à **1 203 120,17 euros**.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2018, la dotation provisoire du CSAPA géré par l'association par l'ANPAA à verser au titre de l'exercice 2018 est fixée à **1 139 529,17 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : La directrice de la santé publique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 06/12/2017

La Directrice de la délégation départementale de l'Allier

Signé

Mme Christine DEBEAUD

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

03-2017-12-06-008

Arrêté n°2017-7136 Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Avenue du Général de Gaulle 03000 MOULINS – géré par le Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure.

Arrêté n°2017-7136

Portant modification de la dotation globale de financement 2017 du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Avenue du Général de Gaulle 03000 MOULINS – géré par le Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2017 fixant pour l'année 2017 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 fixant pour l'année 2017 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction ministérielle n° DGCS/SD5C/DSS/DGS/2017/142 du 27 avril 2017 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2017 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 4245/2009 du 30 décembre 2009 portant autorisation de création d'un Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) spécialisé dans la prise en charge et la réduction des risques pour les drogues illicites et addictions sans substance à Moulins ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Auvergne n° DT03-2012-214 du 27 décembre 2012 portant prolongation de l'autorisation de fonctionnement du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (C.S.A.P.A.) géré par le Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure (Allier).

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes n° 2017-4174 du 21 juillet 2017 portant détermination de la dotation globale de financement 2017 du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) géré par le Centre Hospitalier de Moulins/Yzeure

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2017 transmises par le Centre Hospitalier le 27 octobre 2016 ;

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1 : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du CSAPA géré par le Centre Hospitalier Moulins/Yzeure (N° FINESS 03 000 656 3) sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	44 214,91 €	467 149,04€
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	391 983,70€	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	30 950,43 €	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	467 149,04€	467 149,04€
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation globale de financement du CSAPA géré par le Centre Hospitalier Moulins/Yzeure est fixée à **467 149, 04 euros**.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2018, la dotation provisoire du CSAPA géré par le Centre Hospitalier Moulins/Yzeure à verser au titre de l'exercice 2018 est fixée à **467 149, 04 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : La directrice de la santé publique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 06/12/2017

La Directrice de la délégation départementale de l'Allier

Signé

Mme Christine DEBEAUD

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

03-2017-12-20-002

ARS ARA - Décision n2017-8166 - Décembre 2017 -

Délégation de signature

Délégation de signature aux directeurs des délégations départementales

Extrait de la décision 2017-8166

Portant délégation de signature aux directeurs des délégations départementales

Le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

DECIDE

Article 1

A l'exclusion des actes visés à l'article 2, délégation de signature est donnée aux agents de l'ARS suivants, à l'effet de signer, dans la limite de leurs compétences, les actes relevant des missions des délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, à savoir :

- les décisions, conventions et correspondances relatives à la mise en œuvre et au suivi des mesures relatives à la prévention, à la gestion des risques, aux alertes sanitaires et celles relatives à l'offre de santé dans leur département respectif ;
- les correspondances relatives à la recevabilité des demandes d'autorisation ;
- les arrêtés de tarification des établissements et services médico-sociaux, les décisions d'approbation expresse ou de rejet des états prévisionnels de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services médico-sociaux (ESMS) et leurs décisions modificatives , la fixation des EPRD des établissements et services mentionnés aux articles R314-80 et R314-101 du code de l'action sociale et familles, les décisions de rejet de dépense figurant au compte de résultat d'un ESMS et manifestations étrangères, par leur nature ou leur importance à celles qui avaient été envisagées lors de la fixation du tarif et la tarification d'office du montant et de l'affectation des résultats dans le cas prévu à l'article R314-237 du code de l'action sociale et des familles
- la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les gestionnaires d'établissements et services, visés à l'article L312- 1 6^e du Code de l'action sociale et des Familles et qui accueillent des personnes âgées ou leur apportent à domicile des prestations de soins, et le cas échéant, les Conseils départementaux, dès lors que ces contrats concernent uniquement des établissements situés dans leur département,
- l'octroi et le refus de licences relatives à la création, au transfert ou au regroupement d'une officine de pharmacie ;
- les modifications relatives aux noms des biologistes responsables portés dans les arrêtés d'autorisation des laboratoires de biologie médicale ;
- les agréments des entreprises de transport sanitaire terrestre et aérien, lettres d'observation et avertissements, tableaux de garde semestriels des ambulanciers ;
- la transmission des rapports provisoires des missions d'inspection et de contrôle ;
- les décisions d'engagement de dépenses inférieures à 2000 € toutes taxes comprises permettant le fonctionnement courant de la délégation ;
- la validation du service fait relative au fonctionnement courant de la délégation ;
- Les états de frais de déplacement présentés par les membres des conseils territoriaux de santé dès lors qu'ils ont assisté à une assemblée plénière ou à une réunion du bureau, ou de la commission « santé mentale » ou de la formation usager dans les conditions prévues par le règlement intérieur du CTS ;
- l'ordonnancement et la certification du service fait des dépenses liées aux astreintes ;
- les décisions et correspondances relatives à l'exécution des marchés de contrôle sanitaire des eaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la passation des commandes aux laboratoires concernant les contrôles et re-contrôles nécessités par les non-conformités et les urgences (type pollution) des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et afin de signer toutes correspondances entrant dans le champ de compétences de leur service respectif, sous réserve des dispositions de l'article 2 de la présente décision ;

- l'ordonnancement et la validation du service fait des dépenses dans la limite de 100 000 € relatives au Fonds d'Intervention Régional dans la limite de l'enveloppe fixée annuellement et la délivrance des habilitations informatiques afférentes ;
- Les agréments des entreprises de transport sanitaire terrestre et aérien, les autorisations de mise en service de véhicules de transports sanitaires, lettres d'observation et avertissements, tableaux de garde semestriels des ambulanciers ;

Au titre de la délégation de l'Ain :

- **Monsieur Philippe GUETAT, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe GUETAT délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Jean-Michel CARRET,
- Muriel DEHER,
- Marion FAURE,
- Alain FRANCOIS,
- Sylvie EYMARD,
- Agnès GAUDILLAT,
- Jeannine GIL-VAILLER,
- Nathalie GRANGERET,
- Michèle LEFEVRE,
- Brigitte MAZUE,
- Catherine MENTIGNY,
- Eric PROST,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Dimitri ROUSSON
- Karim TARARBIT,
- Christelle VIVIER.

Au titre de la délégation de l'Allier :

- **Madame Christine DEBEAUD, directrice de la délégation départementale et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Alain BUCH, responsable de l'offre autonomie**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine DEBEAUD, et de Monsieur Alain BUCH, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Dorothee CHARTIER,
- Florence COTTIN,
- Muriel DEHER,
- Katia DUFOUR,
- Nathalie GRANGERET,
- Michèle LEFEVRE,
- Isabelle PIONNIER-LELEU
- Nathalie RAGOZIN,

- Vincent RONIN,
- Karim TARARBIT,
- Isabelle VALMORT,
- Marie-Alix VOINIER,
- Elisabeth WALRAWENS.

Au titre de la délégation de l'Ardèche :

- **Madame Zhou NICOLLET, directrice de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Zhou NICOLLET, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional aux agents de l'ARS suivants :

- Alexis BARATHON,
- Martine BLANCHIN,
- Philippe BURLAT,
- Brigitte CORNET,
- Muriel DEHER,
- Christophe DUCHEN,
- Evelyne EVAIN,
- Aurélie FOURCADE,
- Fabrice GOUEDO,
- Nathalie GRANGERET,
- Nicolas HUGO,
- Maxime LAGLEIZE,
- Michèle LEFEVRE,
- Françoise MARQUIS,
- Marielle MILLET-GIRARD,
- Zhou NICOLLET,
- Anne-Laure POREZ,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Karim TARARBIT,
- Anne THEVENET,
- Jacqueline VALLON.

Au titre de la délégation du Cantal :

- **Madame Dominique ATHANASE, directrice de la délégation départementale et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Christelle LABELLIE-BRINGUIER, responsable de l'Unité de l'Offre Médico-Sociale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Dominique ATHANASE, et de Madame Christelle LABELLIE-BRINGUIER, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Christelle CONORT,
- Muriel DEHER,
- Corinne GEBELIN,
- Nathalie GRANGERET,
- Marie LACASSAGNE,
- Michèle LEFEVRE,
- Sébastien MAGNE,
- Isabelle MONTUSSAC,

- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Karim TARARBIT.

Au titre de la délégation de la Drôme :

- **Madame Zhouh NICOLLET, directrice de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Zhouh NICOLLET, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Christian BRUN,
- Philippe BURLAT,
- Corinne CHANTEPERDRIX,
- Solène CHOPLIN,
- Brigitte CORNET,
- Muriel DEHER,
- Stéphanie DE LA CONCEPTION,
- Aurélie FOURCADE,
- Nathalie GRANGERET,
- Maxime LAGLEIZE,
- Michèle LEFEVRE,
- Françoise MARQUIS,
- Armelle MERCUROL,
- Marielle MILLET-GIRARD,
- Laëtitia MOREL,
- Zhouh NICOLLET,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Roxane SCHOREELS,
- Karim TARARBIT,
- Jacqueline VALLON,
- Brigitte VITRY.

Au titre de la délégation de l'Isère :

- **Monsieur Aymeric BOGEY, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Aymeric BOGEY, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Tristan BERGLEZ,
- Martine BLANCHIN,
- Isabelle BONHOMME,
- Nathalie BOREL,
- Sandrine BOURRIN,
- Anne-Maëlle CANTINAT,
- Corinne CASTEL,
- Cécile CLEMENT,
- Gisèle COLOMBANI,

- Isabelle COUDIERE,
- Christine CUN,
- Gilles DE ANGELIS,
- Muriel DEHER,
- Nathalie GRANGERET,
- Anne-Barbara JULIAN,
- Michèle LEFEVRE,
- Maryse LEONI,
- Dominique LINGK,
- Daniel MARTINS,
- Bernard PIOT,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Stéphanie RAT-LANSAQUE,
- Alice SARRADET,
- Karim TARARBIT,
- Chantal TRENOY,
- Corinne VASSORT.

Au titre de la délégation de la Loire :

- **Monsieur Laurent LEGENDART, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Laurent LEGENDART délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Cécile ALLARD,
- Maxime AUDIN,
- Naima BENABDALLAH,
- Martine BLANCHIN,
- Pascale BOTTIN-MELLA,
- Alain COLMANT,
- Christine DAUBIE,
- Muriel DEHER,
- Denis DOUSSON,
- Denis ENGELVIN,
- Claire ETIENNE,
- Saïda GAOUA,
- Jocelyne GAULIN,
- Nathalie GRANGERET,
- Jérôme LACASSAGNE,
- Fabienne LEDIN,
- Michèle LEFEVRE,
- Marielle LORENTE,
- Damien LOUBIAT,
- Margaut PETIGNIER,
- Myriam PIONIN,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Julie TAILLANDIER,
- Karim TARARBIT,

- Colette THIZY.

Au titre de la délégation de Haute-Loire :

- **Monsieur David RAVEL, directeur de la délégation départementale et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Jean-François RAVEL, responsable Autonomie**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur David RAVEL et de Monsieur Jean-François RAVEL, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Christophe AUBRY,
- Martine BLANCHIN,
- Muriel DEHER,
- Nathalie GRANGERET,
- Valérie GUIGON,
- Michèle LEFEVRE,
- Christiane MORLEVAT,
- Laurence PLOTON,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Karim TARARBIT.

Au titre de la délégation de Puy-de-Dôme :

- **Monsieur Jean SCHWEYER, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean SCHWEYER, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Nathalie BERNADOT,
- Gilles BIDET,
- Martine BLANCHIN,
- Muriel DEHER,
- Sylvie ESCARD,
- Nathalie GRANGERET,
- Gwenola JAGUT,
- Alice KUMPF,
- Karine LEFEBVRE-MILON,
- Michèle LEFEVRE,
- Marie-Laure PORTRAT,
- Christiane MARCOMBE,
- Béatrice PATUREAU MIRAND,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Laurence SURREL,
- Karim TARARBIT.

Au titre de la délégation du Rhône et de la métropole de Lyon :

- **Monsieur Jean-Marc TOURANCHEAU, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Marc TOURANCHEAU, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Jenny BOULLET,
- Frédérique CHAVAGNEUX,
- Muriel DEHER,
- Dominique DEJOUR-SALAMANCA,
- Izia DUMORD,
- Valérie FORMISYN,
- Franck GOFFINONT,
- Nathalie GRANGERET,
- Pascale JEANPIERRE,
- Karyn LECONTE,
- Michèle LEFEVRE,
- Frédéric LE LOUEDEC,
- Francis LUTGEN,
- Anne PACAUT,
- Amélie PLANEL,
- Nathalie RAGOZIN,
- Fabrice ROBELET,
- Vincent RONIN,
- Catherine ROUSSEAU,
- Sandrine ROUSSOT-CARVAL,
- Marielle SCHMITT,
- Karim TARARBIT.

Au titre de la délégation de la Savoie :

- **Monsieur Loïc MOLLET, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Loïc MOLLET, et de son adjointe Madame Francine PERNIN, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Martine BLANCHIN,
- Cécile BADIN,
- Anne-Laure BORIE,
- Sylviane BOUCLIER,
- Juliette CLIER,
- Laurence COLLIOUD-MARICHALLOT,
- Marie-Josée COMMUNAL,
- Muriel DEHER,
- Isabelle de TURENNE,
- Nathalie GRANGERET,
- Gérard JACQUIN,

- Michèle LEFEVRE,
- Lila MOLINER,
- Sarah MONNET,
- Julien NEASTA,
- Nathalie RAGOZIN,
- Vincent RONIN,
- Karim TARARBIT,
- Marie-Claire TRAMONI.

Au titre de la délégation de la Haute-Savoie :

- **Monsieur Jean-Michel HUE, directeur de la délégation départementale**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Michel HUE, délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, de l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement et celles du Fonds d'Intervention Régional, aux agents de l'ARS suivants :

- Geneviève BELLEVILLE,
- Martine BLANCHIN,
- Audrey BERNARDI,
- Hervé BERTHELOT,
- Marie-Caroline DAUBEUF,
- Muriel DEHER,
- Grégory DOLE,
- Nathalie GRANGERET,
- Michèle LEFEVRE,
- Nadège LEMOINE,
- Romain MOTTE,
- Nathalie RAGOZIN,
- Dominique REIGNIER,
- Vincent RONIN,
- Véronique SALFATI,
- Karim TARARBIT,
- Patricia VALENCON,
- Monika WOLSKA.

Article 2

Sont exclues de la présente délégation les décisions suivantes :

a) Correspondances et décisions d'ordre général :

- les correspondances aux ministres, cabinets ministériels, aux directeurs de l'administration centrale, au conseil national de pilotage des ARS et à son secrétariat exécutif, aux caisses nationales d'assurance maladie ;
- les correspondances aux préfets quand elles n'ont pas le caractère de correspondance relative à la gestion courante ;
- les correspondances adressées aux administrations centrales ou aux établissements publics nationaux, lorsqu'elles n'ont pas le caractère de correspondance relatives à la gestion courante ou aux relations de service ;
- les correspondances aux parlementaires, au président du conseil régional et aux présidents des conseils départementaux ;

- les correspondances entrant dans un cadre contentieux engageant la responsabilité de l'agence ;
- les actes de saisine du tribunal administratif et de la chambre régionale des comptes ;
- les actes pris en application de l'article L.1432-2 du code de la santé publique relatif aux pouvoirs propres de la directeur général : l'arrêt du PRS et de ses différentes composantes ;
- l'exécution du budget, l'ordonnancement des dépenses, les autorisations sanitaires, le recrutement au sein de l'agence, la désignation de la personne chargée de l'intérim des fonctions de directeurs et de secrétaire général dans les établissements de santé publics, le pouvoir d'ester en justice et de représentation, le pouvoir de délégation de signature ;
- les correspondances et communiqués adressés aux médias de toute nature.

b) Décisions en matière sanitaire :

- autorisant la création, la conversion, le regroupement et la modification des activités de soins et l'installation des équipements matériels lourds ;
- de suspension et de retrait des activités des établissements et services de santé prise en application des articles L. 6122-13 et L. 5126-10 du code de la santé publique ;
- d'autorisation, de modification ou de retrait d'autorisation d'exploitation de laboratoires d'analyses ;
- de suspension et retrait d'agrément des entreprises de transport sanitaire terrestre et aérien ;
- de suspension des médecins, chirurgiens dentistes ou sages femmes ;
- de décision de placement de l'établissement public de santé sous l'administration provisoire des conseillers généraux des établissements de santé et de saisine de la chambre régionale des comptes en application de l'article L. 6143-3-1 ;
- de conclusion du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec chaque établissement de santé en application de l'article L.6114-1 du code de la santé publique ;
- le déferé au tribunal administratif des délibérations et décisions du conseil de surveillance et des actes du directeur des établissements publics de santé en application de l'article L. 6143-4 du code de la santé publique.
- la transmission des rapports définitifs des missions d'inspection et de contrôle et toute injonction ou mise en demeure ;

c) Décisions en matière médico-sociale :

- autorisant la création, la transformation, l'extension des établissements et services médico-sociaux ;
- décidant la fermeture totale ou partielle des services et établissements sociaux ou médico-sociaux dont le fonctionnement et la gestion mettent en danger la santé, la sécurité et le bien être des personnes qui sont accueillies en application de l'article L313-16 du code de l'action sociale et des familles ;
- de conclusion du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec les établissements et services définis à l'article L312-1 2°,3°,5°,7°,12° du code de l'action sociale et des familles ;
- le déferé au tribunal administratif des délibérations du conseil d'administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux en application de l'article L.315-14 du code de l'action sociale et des familles ;
- la transmission des rapports définitifs des missions d'inspection et de contrôle et toute injonction ou mise en demeure ;
- l'approbation des conventions relatives aux coopérations entre établissements de santé et, ou établissements sociaux et médico-sociaux.

d) Décisions en matière de gestion des ressources humaines et d'administration générale :

- les marchés et contrats ;
- les achats publics, les baux, la commande, l'ordonnancement des dépenses de fonctionnement supérieures à 2000 € toutes taxes comprises ;

- les dépenses d'investissement ;
- les décisions et correspondances relatives à la gestion des questions sociales ;
- l'ordonnancement des dépenses relatives aux Ressources Humaines ;
- la gestion administrative et les décisions individuelles pour les agents de l'Assurance Maladie ;
- les décisions relatives au recrutement ;
- les décisions relatives aux mesures disciplinaires ;

Article 3

La présente décision annule et remplace la décision n°2017-6341 du 25 octobre 2017.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs des préfectures de département de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 20 DEC. 2017
Signé Docteur Jean-Yves GRALL

84_DREAL_Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes

03-2017-12-15-007

20171215-DEC-CAE-1426 APO-PV Braize

*Raccordement interne du parc traversant doublement la route départementale n°250 – Parc
photovoltaïque de Braize 2*



PRÉFET DE L'ALLIER

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne - Rhône-Alpes

Service Prévention des Risques
Industriels, Climat Air Énergie

Pôle Climat Air Énergie

Lyon, le 15 décembre 2017

Société du Parc Photovoltaïque de Braize

Département de l'Allier

Raccordement interne du parc traversant doublement la route
départementale n°250 – Parc photovoltaïque de Braize 2

Commune de Braize

APPROBATION DU PROJET D'OUVRAGE

Le préfet de l'Allier,

VU le Code de l'Énergie, notamment ses articles L323-11 et suivants, ainsi que les articles R323-26 et suivants ;

VU le Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique ;

VU le dossier de demande d'approbation de projet d'ouvrage, présenté le 31 juillet 2017, par la Société du Parc Photovoltaïque de Braize, concernant les travaux de création des lignes électriques de raccordement interne traversant doublement la route départementale n°250 ;

VU les avis exprimés au cours de la consultation des maires et des services qui s'est déroulée à compter du 4 octobre 2017 ;

VU la réponse aux observations formulées par les maires et les services, transmise par le maître d'ouvrage et reçue à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes le 5 décembre 2017 ;

Considérant qu'en l'absence de réponse dans le délai imparti, les avis sollicités sont réputés donnés ;

Considérant que la consultation des parties concernées a été réalisée conformément aux dispositions de l'article R 323-27 du code de l'énergie ;

Considérant les engagements du maître d'ouvrage formulés en réponse aux recommandations et prescriptions mentionnées dans les avis transmis par les services ayant donné suite à la consultation des maires et des services concernés ;

Considérant qu'aux termes de la consultation, des réponses apportées et des engagements prévus le projet peut être approuvé ;

DÉCIDE

ARTICLE 1er : le projet présenté par la Société du Parc Photovoltaïque de Braize, consistant à créer des lignes électriques de raccordement interne traversant doublement la route départementale n°250, sur la commune de Braize, est approuvé.

La présente décision est délivrée sans préjudice des droits des tiers qui sont et demeurent préservés, des autres législations et réglementations applicables, et notamment le code de l'urbanisme, le code de l'environnement, le code du travail.

ARTICLE 2 : la Société du Parc Photovoltaïque de Braize doit se conformer aux dispositions des arrêtés et décrets en vigueur et notamment aux prescriptions de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 modifié, aux règlements de voirie ainsi qu'aux prescriptions particulières émises lors des consultations, auxquelles elle prend l'engagement de satisfaire.

ARTICLE 3 : Dans un délai de 3 mois après l'achèvement des travaux, la Société du Parc Photovoltaïque de Braize transmet les informations nécessaires à l'enregistrement de l'ouvrage dans un système d'information géographique. L'information enregistrée est tenue à disposition du Préfet.

L'ouvrage fera l'objet du contrôle technique prévu à l'article R323-30 du code de l'énergie.

ARTICLE 4 : délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Allier, soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre en charge de l'énergie.

Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, sis, 6 cours Sablon - CS 90129 - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1 :

- soit directement, en l'absence de recours préalable, dans le délai de deux mois courant à compter de l'accomplissement des mesures de publicité ;
- soit à l'issue d'un recours préalable, dans les deux mois à compter de la date de notification de la décision relative au recours administratif ou au terme d'un silence gardé par l'administration pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

ARTICLE 5 : Une copie de la présente décision sera affichée dès réception en mairie de Braize, pour une durée de deux mois, afin d'y être consultée par toute personne intéressée. Cet affichage sera certifié par le maire concerné qui adressera pour ce faire, un certificat d'affichage à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes.

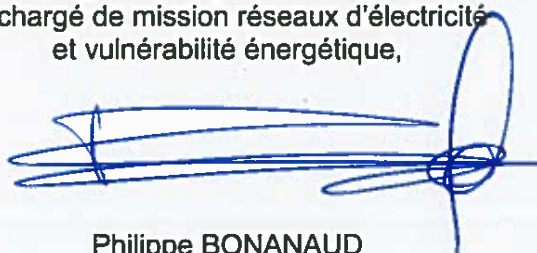
La présente décision sera également publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Allier.

Adresse postale : 69453 LYON CEDEX 06

Standard : 04 26 28 60 00 – www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

ARTICLE 6 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier, Mme la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, M le Maire de la commune de Braize et M. le Directeur de la Société du Parc Photovoltaïque de Braize sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Pour le préfet de l'Allier et par délégation,
Pour la directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement et par subdélégation,
le chargé de mission réseaux d'électricité
et vulnérabilité énergétique,



Philippe BONANAUD

Document de travail - non diffusé
Document de travail - non diffusé
Document de travail - non diffusé
Document de travail - non diffusé
Document de travail - non diffusé

